

Service Historique de la Défense - division centre-ouest (Lorient)

**Navigation commerciale et recrutement des équipages
série P**

sous-série 7 P

Répertoire numérique

**Inscription maritime du quartier
de Concarneau
(1764-1992)**

Table des matières

Présentation du fonds.....	3
1 - Identification	3
2 - Contexte	3
3 - Contenu et structure	5
4 - conditions d'accès et d'utilisation	8
5 - sources complémentaires	8
6 - Notes	9
7P1 : Correspondance à l'arrivée : dépêches ministérielles (1797-1948).....	11
7P2 : Correspondance au départ.....	13
7P3 : Matricules des gens de mer (1764-1952).....	14
1 - CONCARNEAU (1764-1948).....	14
2 - DOËLAN (1850-1952).....	25
3 - ROSBRAS (1879-1904)	29
4 - MATRICULES ET CAISSES DE PENSIONS : PENSIONS, RETRAITES (1797-1940).....	30
7P4 : Matricules des bâtiments de commerce, de pêche et de plaisance (1811-1956)	33
1 – CONCARNEAU (1811-1956)	33
2 – DOËLAN (1913-1955).....	34
7P5 : Répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche (1856-1938)	36
7P6 : Répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche (1856-1938)	36
7P7 : Rôles d'équipages : rôles de désarmements et rôles de bord des syndicats de Concarneau et de Doëlan (1810-1939)	37
1 - Syndicat de Concarneau (1810-1939)	37
2 - Syndicat de Doëlan (1914-1938)	50
7P8 : Autres documents (1855-1992).....	53
1 - Etablissements de pêche (1913-1944)	53
2 - Écoles de pêche (1881-1992)	53
3 - Domaine public maritime (1855-1954)	54
4 - Délimitations du rivage (1881-1960).....	54
5 - Statistiques de pêche (1920-1942).....	54
Tableau de concordance : anciennes et nouvelles cotes	56

Présentation du fonds

1 - Identification

1.1 – Intitulé

Inscription maritime du quartier de Concarneau, Doëlan et Rosbras (7P), département du Finistère.

1.2 – Dates

1764-1992

1.3 - Niveau de description

Sous-série

1.4 – Importance matérielle du fonds

791 articles – 73,40 mètres linéaires

2 - Contexte

2.1 – Producteur : organisation administrative

L'enrôlement systématique des gens de mer exigeait la mise en place d'une organisation structurée supportée par un cadre territorial précisément défini. Le littoral de la France fut donc divisé en quartiers, eux-mêmes subdivisés à la fin du 18^{ème} siècle en syndicats, regroupant un nombre variable de paroisses puis communes.

Le quartier de Concarneau est un exemple typique de la constante évolution des modifications apportées aux ressorts des quartiers d'inscription maritime, puisqu'étant partagé entre deux arrondissements, celui de Brest (2^{ème} arrondissement) et celui de Lorient (3^{ème} arrondissement).

- Fin 18^{ème} siècle, Concarneau est un des six syndicats du quartier de Quimper
- Suite au décret du 16 décembre 1812, les syndicats de Concarneau et Moëlan sont rattachés au quartier de Lorient.
- L'état de 1846 confirme toujours l'appartenance du sous-quartier de Concarneau au 3^{ème} arrondissement avec un syndicat unique qui regroupe 13 communes : Pleven, Fouesnant, Clohars-Fouesnant, Gouesnach, Perguet, Beuzec-Conq, Lanriec, Trégunc, Nevez, Nizon, Pont-Aven, Riec et Concarneau. Le syndicat de Moëlan s'est fondu dans celui de Clohars-Carnoët et comprend 3 communes : Moëlan, Clohars-Carnoët et Quimperlé.
- En 1855, Concarneau réintègre le 2^{ème} arrondissement et dépend à nouveau du quartier de Quimper, alors que Moëlan reste rattaché au syndicat de Clohars-Carnoët, dont le siège est transféré à Doëlan.
- Décret du 15 février 1882 : le sous-quartier de Concarneau est érigé en quartier avec 2 syndicats : celui de Concarneau comprenant 8 communes (Concarneau, Beuzec-Conq, Lanriec, Trégunc, La Forêt, Fouesnant, Rosporden et Melgven), celui de Rosbras qui comprend 4 communes (Nevez, Nizon, Pont-Aven et Riec).
- En 1884, le syndicat de Rosbras est supprimé et les 4 communes sont rattachées au syndicat unique de Concarneau.

- En 1913, le syndicat de Doëlan est érigé en préposit dépendant de Lorient mais par arrêté du 12 avril 1920, il passe du 3^{ème} au 2^{ème} arrondissement et est rattaché au quartier de Concarneau.

2.2 – Rappel historique

La France, par le développement de ses côtes sur quatre façades, était destinée à devenir une puissance navale. Pour assurer à son établissement naval, la puissance et la durée, la France a dû rechercher dans les ressources de la marine commerciale les principaux éléments de ses équipages militaires. Le recrutement des équipages est l'une des grandes difficultés auxquelles se heurte l'Etat. C'est seulement sous le règne de Louis XIII (1610-1643) que se pose d'une manière précise le problème du recrutement des matelots pour la marine militaire. Elle ne remonte pas au-delà de cette époque en tant qu'institution d'Etat à caractère permanent. Néanmoins, malgré le désir de Richelieu et de Mazarin d'organiser la marine française, ces derniers sont toujours contraints d'employer le système dit de la « presse » pour le recrutement des marins. En effet pour avoir des marins, il fallait recourir à la fermeture des ports, interdire aux navires marchands de prendre la mer, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le nombre des matelots valides nécessaires, et ce de gré ou de force. Or ce système n'arrivait pas à fournir numériquement les hommes nécessaires. Il ruinait la marine marchande, exaspérait les matelots par son arbitraire et sa violence, les forçait à s'expatrier et avait un caractère aléatoire et brutal qui déplaisait à Colbert, d'où la nécessité de mettre en place des réformes.

Par l'ordonnance du 22 septembre 1668, Colbert instaura le système des classes : les gouverneurs procèdent au recensement et à la distribution des populations maritimes en classes appelées à servir sur les vaisseaux du roi pendant une année sur trois ou quatre. Lorsqu'ils ne sont pas « levés », ils peuvent s'engager au commerce ou à la pêche. Les déserteurs risquent la peine de mort ou les galères. En contrepartie, ils bénéficient d'un véritable statut, assorti de privilèges.

Avec cette création, on comprend bien, sous le règne de Louis XIV (1643-1715), le lien qui unit la marine marchande à la marine de guerre, le personnel de la première fournissant une pépinière à la seconde. Ce système de classes ne subit pas de modifications importantes jusqu'à l'ordonnance du 31 octobre 1784 qui institua les quartiers et les syndicats, prescrivit que les levées se feraient par rôles individuels, au moyen d'états nominatifs, et substitua à la division par classes l'organisation de deux rôles distincts l'un des célibataires, l'autre des gens mariés.

Sous la Révolution, il prend en 1795 le nom d'inscription maritime (loi du 3 brumaire de l'an IV). Elle recense tous ceux qui se livrent à la navigation, à la pêche, tant en mer que sur les côtes, et le long des rivières : capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes, officiers marinières et matelots (inscrits définitifs à partir de 1865), novices et mousses (inscrits provisoires à compter de 1865), ouvriers.

Chaque marin se voit attribuer un numéro, couché sur une case dans un registre matricule, renseigné au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations. Cela permet à l'administration de le suivre jusqu'à ses 50 ans, âge auquel il passe « hors de service » et peut bénéficier d'une pension, d'abord réservée aux invalides, puis systématique. Ce système de retraites précurseur a perduré jusqu'aujourd'hui par le biais de l'Etablissement National des Invalides de la Marine (ENIM).

Le quadrillage géographique (paroisses puis communes à partir de 1790, regroupées en « quartiers ») et chronologique fait de ces registres complétés par les rôles d'équipages un outil étatique imparable de contrôle des professionnels de la mer. Au cours du 20^{ème} siècle, cette responsabilité passe à la marine marchande. L'inscription maritime perd sa dimension militaire en 1965 se transformant en « Affaires Maritimes » en 1967. Conservés dans les séries P des divisions portuaires du Service Historique de la Défense SHD ou dans les séries R des archives départementales, ces documents se révèlent d'un grand intérêt pour l'historien et le généalogiste.

2.3 – Histoire de la conservation

Si l'on trouve les marins de la pêche et du commerce dans les archives militaires, c'est que du 17^{ème} au 20^{ème} siècle, ce système des classes, puis de l'inscription maritime impose à ces marins de servir périodiquement sur les bâtiments de guerre. En échange, ils obtiennent exemptions, secours et retraite. Depuis la suppression de ce système en 1952, l'ENIM (à Paimpol) continue de suivre la carrière des marins et centralise les archives

correspondantes. Toutefois dès 1913, l'inscription maritime relève de la marine marchande et non plus de la marine nationale ; la limite chronologique des archives conservées par l'ENIM est donc très variable. La sous-série 3 P a fait l'objet d'un répertoire numérique entrepris par Geneviève Beauchesne et complété par Jean-Bernard Lacroix, tous deux conservateurs des archives de la Marine de l'arrondissement maritime de Lorient, actuel SHD.

Ce répertoire a été réorganisé et complété en 2016.

Une norme de cotation commune à tous les quartiers maritimes de l'arrondissement maritime de Lorient a été mise en place afin de faciliter les investigations des chercheurs. Elle s'articule ainsi :

- Sous-sous série P1 : - correspondance arrivée : dépêches et circulaires ministérielles
- Sous-sous série P2 : - correspondance départ
- Sous-sous série P3 : - matricule des gens de mer
- Sous-sous série P4 : - matricule des bâtiments de commerce, de pêche et de plaisance
- Sous-sous série P5 : - répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche
- Sous-sous série P6 : - répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche
- Sous-sous série P7 : - rôles d'équipage à l'armement et au désarmement des bâtiments de commerce
- Sous-sous série P8 : - autres documents

Ex : 7P 4 - matricules des bâtiments de commerce et de plaisance de Concarneau, cf infra § 3-2

2.4 – Modalités d'entrée

Versement.

3 - Contenu et structure

3.1 - Présentation du contenu

La majeure partie du fonds est constituée des différentes séries de registres nécessaires à l'enregistrement des hommes et des navires. Ces registres ont été conservés avec soin, en raison de leur importance pour l'établissement des droits des inscrits. Leur présentation a peu varié depuis l'origine, ils ont été remplacés par des fichiers vers le milieu du 20^{ème} siècle.

Enregistrement des hommes :

Les séries de matricules sont tenues à la fois au niveau du quartier ou du sous-quartier par les commissaires et administrateurs de l'inscription maritime et au niveau du syndicat par les syndicats des gens de mer qui reçoivent des extraits des quartiers et sous-quartiers dont ils relèvent.

Les matricules tenus par les syndicats ont été supprimés par dépêche ministérielle en 1933.

Chaque individu se voit attribuer lors de son entrée au service un numéro, couché sur une case matricule dans un registre matricule. La case est mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations.

Les indications portées sur la matricule sont, en principe, les suivantes :

- Numéro de matricule
- Référence à sa précédente immatriculation (d'où le marin est « tiré », avec mention de la référence aux numéros et folio du précédent registre)
- Date de nomination dans le grade
- Etat-civil : nom, prénom, date et lieu de naissance, noms de ses parents
- Domicile

- Caractéristiques physiques (taille, couleur des cheveux, description du visage : front, sourcils, yeux, nez, bouche, menton...)
- Blessures et infirmités (dans les premières années du 19^{ème} siècle)
- Années de service : à l'état, au commerce, à la pêche, à la navigation intérieure
- Campagnes effectuées : nom du navire sur lequel le marin a embarqué (y compris le navire de l'Etat quand il a été « levé ») port d'embarquement, fonction à bord, destination, port d'embarquement et de débarquement renvoyant à la série de rôles d'armement et de désarmement
- Sort du marin : inscription dans la matricule suivante de même grade, inscription dans la matricule de grade supérieur, inscription dans un autre quartier, radiation, etc., avec la référence aux numéro et folio de la matricule correspondante, date de sa disparition en mer (le cas échéant), jugement du tribunal confirmant le décès, date et lieu de son décès
- Récompenses civiles et militaires, action de bravoure, certificat de bonne conduite
- Situation vis-à-vis du service militaire : classe, numéro de recrutement, date de chaque période : A, B ou C...etc.

Les registres matricules ont souvent une table alphabétique.

Enregistrement des navires :

Tout navire doit être immatriculé dans un port d'attache qui est généralement celui du domicile ou du siège social de la société de son armateur. Avant d'entreprendre une navigation, un bâtiment de commerce est « armé », c'est-à-dire pourvu de tout ce qui est indispensable à son voyage : équipage, matériel. A son retour, dans un port qui peut être différent du port d'armement ou du port d'immatriculation, le navire est « désarmé ».

Avant d'armer un navire, ses armateurs doivent en informer le commissaire de l'inscription maritime et lui demander d'autoriser le capitaine à qui ils ont confié leur navire de lever un équipage. Une fois réuni, cet équipage est passé en revue au bureau de l'inscription maritime et inscrit sur un rôle d'armement établi en quatre exemplaires : le premier reste à l'inscription maritime, le second est confié au capitaine, les troisième et quatrième sont adressés au greffe de l'amirauté et au trésorier des invalides.

Sur le rôle de bord qui lui a été remis et qu'il a signé conjointement avec le commissaire de l'inscription maritime et l'armateur, le capitaine est tenu de faire apposer le visa des autorités des ports où il fait escale et de mentionner toute modification intervenue au cours de la campagne ou du voyage : déserteurs, personnes « débarquées malades », défunts ou remplaçants, passagers pris au retour, « fortunes de mer » etc.

Dès l'arrivée au port de désarmement, il doit se présenter avec son équipage au bureau de l'inscription maritime où sont calculés les gages de chacun et dressé le rôle de désarmement (en deux exemplaires) : un pour le bureau et un pour les invalides.

Le contrôle des bâtiments a donné naissance à de nombreux documents :

- Les matricules de bâtiments
- Les registres d'armement et de désarmement
- Les rôles d'équipage à l'armement et au désarmement
- Les registres d'entrée et de sortie des bâtiments

3.2 – Mode de classement

Le fonds est classé en 8 parties :

7P 1 - correspondance arrivée : dépêches et circulaires ministérielles

7P 2 - correspondance départ

7P 3 - matricules des gens de mer

La matricule est constituée de différentes catégories de registres :

- Officiers marins et matelots, devenus, en 1865, inscrits définitifs. Il s'agit des marins de plus de 18 ans et ayant à leur actif deux campagnes au long cours, 18 mois de navigation ou deux années de « petite pêche ».

- Mousses et novices, devenus en 1865 inscrits provisoires. Les mousses sont âgés de 10 à 16 ans, les novices de plus de 16 ans.
- Ouvriers et apprentis- ouvriers (notamment charpentiers, voiliers, perceurs, calfats ...) astreints à servir à terre ou à la mer (la série s'achève en 1850).
- Hors de service : les marins âgés de plus de 50 ans, les invalides et les anciens ouvriers.

7P 4 - matricules de bâtiments de commerce, de pêche et de plaisance

La matricule présente, dans l'ordre chronologique de son inscription, le nom du navire, son numéro d'immatriculation, l'année et le lieu de sa construction, la jauge, les traversées effectuées et les désarmements successifs. Des tables alphabétiques par nom de navire peuvent figurer en fin de volume.

7P 5 - répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche

Les rôles d'armement étant tenus à la fois dans les bureaux et à bord, les rôles de bord sont les plus complets. Ils renferment les mouvements des navigants, les visas des autorités des ports d'escale et les apostilles du capitaine. Ils indiquent le numéro et la date d'armement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature de l'armement (pêche, cabotage, bornage...) ainsi que le lieu et la date du désarmement.

7P 6 - répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche

Ils indiquent le numéro et la date du désarmement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature et la référence de l'armement et le versement des droits dus au désarmement.

7P 7 - rôles d'équipage à l'armement et au désarmement des bâtiments de commerce

Le rôle d'équipage existe, à des fins comptables, depuis le 16^{ème} siècle.

Sous Colbert, il était rédigé en 4 exemplaires : un pour le port de départ (rôle d'armement), un pour le bâtiment (rôle de bord, puis de désarmement), un pour l'Amirauté pour obtenir le congé (droit de navigation) et un dernier pour les pensions des invalides de la Marine.

Les rôles d'armement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été armés.

Les rôles de désarmement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été désarmés.

Les rôles d'équipages précisent, pour chaque campagne d'un bâtiment, le nom de chaque marin embarqué et sa fonction à bord (permettant ainsi, entre autres, de fixer sa solde).

On trouve sur ces rôles :

- La description du navire : type, nom, n° d'enregistrement, port d'attache, lieu et date de construction, tonnage, tirant d'eau, nombre de ponts et de gaillards, noms des propriétaire(s), armateur(s) et capitaine
- Le lieu, le type et la date de son armement et sa destination
- La liste des membres d'équipage (nom, filiation, conditions d'engagement, quartier et numéro d'immatriculation, montant des avances perçues à l'armement, etc).

S'y ajoutent, mention de la nature de la cargaison et parfois la liste des passagers.

La tenue des rôles de désarmement a été supprimée par décret en 1865. Après cette date, les registres dits de « désarmement » renferment les rôles d'armement sur lesquels sont portées les mentions de désarmement et les décomptes.

Le rôle d'équipage constitue l'acte authentique (valeur juridique) de constitution de l'armement administratif d'un bâtiment et l'état certifié de toutes les personnes qui se trouvent à bord. Pour la période jusqu'à 1940, les rôles se trouvent dans les différents services historiques de la Défense, ainsi que dans les archives départementales des départements concernés (série R) pour la période postérieure. L'ENIM Paimpol a récupéré les collections de rôles et de matricules postérieurs à compter de 1940.

7P 8 - Autres documents

Dont les établissements de pêche et les statistiques de pêche...

4 - conditions d'accès et d'utilisation

4.1 - Conditions d'accès

La loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 sur les archives a modifié profondément les articles I 213-1 et I 213-2 du Code du Patrimoine relatif à la communicabilité des archives publiques tels qu'ils s'établissaient depuis la loi sur les archives de 1979. Les archives publiques sont désormais immédiatement communicables, à l'exception cependant des documents dont la divulgation porterait atteinte aux intérêts des individus, de l'état ou aux intérêts industriels et commerciaux protégés par la loi : les documents sont communicables, selon la nature des informations qu'ils renferment, l'expiration de délais allant de 25 à 120 ans.

Les dossiers individuels et registres matricules se voient appliquer un délai de 50 ans à compter du dernier document inséré dans le dossier. Cependant, si le dossier comprend ou se compose de documents dont la communication porterait atteinte au secret médical, le délai est de 25 ans à compter de la date du décès de l'intéressé ou, lorsqu'elle n'est pas connue, de 120 ans à compter de sa naissance.

Par ailleurs, certains registres sont communicables mais non consultables en raison de l'état physique du document.

Autres textes applicables :

Loi 1978 « Informatique et libertés », Code des relations entre le public et l'Administration (dont loi dite « CADA »), loi n° 2015-1779 du 28/12/2015 relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public (loi « Valter »), loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP).

4.2 - Conditions de reproduction

Les photographies sans flash sont autorisées pour un usage privé.

Loi n° 2015-1779 (réutilisation des informations publiques, cf § précédent)

4.3 - Langue des documents

Français.

5 - sources complémentaires

5.1 - Sources complémentaires

Au SHD Lorient :

- Sous-séries 1 à 9 P : Compagnie des Indes, Inscription maritime des quartiers d'Auray- Quiberon, Belle-Ile, Groix, Lorient-Port-Louis, Redon, Vannes.
- Sous-série 1M : matricule des officiers-mariniers et marins de 1857 à 1931, matricule des armuriers, matricules des officiers de marine
- Fichier alphabétique manuscrit des matricules des navires de Concarneau.

Des collections lacunaires, complétant celles des ports ou faisant double-emploi avec elles, se trouvent aux archives nationales en sous série Marine C4 (à partir de 1691), et au SHD Vincennes en sous-série MV CC4 (1785-1900).

Archives départementales : 29, 35, 44 et 56 : série R (affaires militaires).

ENIM Paimpol : Les registres ont laissé la place aux fiches ACKER dès 1950, on peut y retrouver des carrières entières quand les services des affaires maritimes ont eu les moyens de faire « la reprise des données » le critère était que le marin, quelle que soit son année de naissance, naviguait en 1950. On peut avoir, dès lors, une carrière entière sur 2 supports ou partagée entre les 2 supports.

5.2 – Bibliographie

- BEAUCHESNE, Geneviève, LACROIX, Jean-Bernard, *répertoire numérique des sous-séries 2P à 9P : classes, inscription maritime, navigation commerciale : quartier de Lorient, Belle-Ile, Vannes, Redon, Auray, Concarneau, Groix, imprimerie de la marine, Paris, 1978*
- BLOCH, Jean-Pierre. *De l'inscription maritime aux affaires maritimes*. revue Marine n° 145, 1989, p. 60-61.
- BUANIC, Nicolas. *La matricule des gens de mer*. Revue française de généalogie n° 184, 2009, p. 39-43.
- CAPTIER, Jacques, *Etude historique et économique sur l'inscription maritime*, V. Giard et E. Brière, Paris, 1907
- COUDRAY, Alain. *Les administrateurs des affaires maritimes*. Cols Bleus n° 1611, 1980, p. 4-7.
- DUIC, Christian, *Retrouver un ancêtre marin*, archives et culture, Paris, 2015
- HEISER, Sandrine, MOLLET, Vincent, *Vos ancêtres à travers les archives militaires*. Paris, Service historique de la défense, 2012.
- LA BATUT, Gabriel (de), *Le régime de l'inscription maritime et la loi du 24 décembre 1896*, Paris, 1904
- LE FEBVRE, Soazig, *Guide des sources d'histoire maritime de Bretagne. Gens de mer*. Association de recherche sur le littoral du Ponant, Association des archivistes français, 2005.
- MINISTERE DE LA MARINE, *Recueil des actes réglementaires concernant le service des quartiers d'inscription maritime*, Imprimerie Nationale, Paris, 1913
- MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Livret de l'inscription maritime*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883
- MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Règlement général sur l'administration des quartiers, sous-quartiers et syndicats maritimes, l'inscription maritime, le recrutement de la flotte, la police de la navigation, les pêches maritimes*, Imprimerie Impériale, Paris, 1867
- VILLIERS, Patrick, CULLERIER, Pascal. *Du système des classes à l'inscription maritime : le recrutement des marins français de Louis XIV à 1952*. Revue historique des armées n° 147, 1982, p. 45-53.

6 - Notes

Conseils pour retrouver un inscrit maritime

Pour retracer la carrière des marins de la pêche ou du commerce, il faut consulter les registres matricules et les rôles d'équipages provenant des fonds de l'administration chargée de l'inscription maritime. La matricule représente le document de base regroupant le signalement et l'état civil de chaque marin ainsi que des renseignements sur sa carrière au commerce ou à la pêche et sur ses services à l'état.

La matricule est renouvelée périodiquement et de façon uniforme dans tous les quartiers (1748 ou 1751, 1764, 1785, an IX -soit 1800-1801-, 1816, 1826, 1850, 1865 et 1883) .

Pour suivre un individu, il faut consulter plusieurs registres. La recherche dans les matricules est facilitée par la renumérotation des inscrits, le rappel de l'origine de la matricule ou la précision du numéro de l'inscrit dans la matricule suivante et dans la matricule des pensions.

De registre en registre, on peut suivre toute la carrière de l'intéressé. Le registre comprend souvent une table alphabétique en fin d'ouvrage Certains registres comprennent uniquement des tables alphabétiques. Jusqu'en 1924, les engagés et recrutés servant sur les bâtiments de l'Etat peuvent choisir à l'issue ou pendant leur temps de service de passer sous le régime de l'inscription maritime (conseil d'administration de l'unité). Ils ne sont donc pas inscrits sur les matricules de la marine militaire. Seules les matricules de l'inscription maritime résumeront donc leur carrière. On a ainsi souvent plus de chances de retrouver un marin de l'Etat dans la série P que dans les matricules de la marine nationale.

Pour retrouver un inscrit maritime, il faut connaître le quartier dont relève son domicile. A défaut du domicile, on peut tenter la recherche à partir du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

7P1 : Correspondance à l'arrivée : dépêches ministérielles (1797-1948)

7P1-1 :	Recueil de dépêches ministérielles	1797-1815
7P1-2 :	Recueil de dépêches ministérielles	1816-1830
7P1-3 :	Recueil de dépêches ministérielles	1831-1840
7P1-4 :	Recueil de dépêches ministérielles	1841-1850
7P1-5 :	Recueil de dépêches ministérielles	1861-1865
7P1-6 :	Recueil de dépêches ministérielles	1866-1868
7P1-7 :	Recueil de dépêches ministérielles	1871-1873
7P1-8 :	Recueil de dépêches ministérielles	1874-1876
7P1-9 :	Recueil de dépêches ministérielles	1877-1879
7P1-10 :	Ordres et décisions	1880-1898
7P1-11 :	Recueil de dépêches ministérielles	1880-1882
7P1-12 :	Recueil de dépêches ministérielles	1883-1885
7P1-13 :	Recueil de dépêches ministérielles	1886
7P1-14 :	Recueil de dépêches ministérielles	1887
7P1-15 :	Recueil de dépêches ministérielles	1888
7P1-16 :	Recueil de dépêches ministérielles	1889-1890
7P1-17 :	Recueil de dépêches ministérielles	1891-1892
7P1-18 :	Recueil de dépêches ministérielles	1893-1894
7P1-19 :	Recueil de dépêches ministérielles	1895-1896
7P1-20 :	Recueil de dépêches ministérielles	1897
7P1-21 :	Recueil de dépêches ministérielles	1898
7P1-22 :	Recueil de dépêches ministérielles	1899
7P1-23 :	Recueil de dépêches ministérielles	1900
7P1-24 :	Recueil de dépêches ministérielles	1901

7P1-25 :	Recueil de dépêches ministérielles	1902
7P1-26 :	Recueil de dépêches ministérielles	1903
7P1-27 :	Recueil de dépêches ministérielles	1904
7P1-28 :	Recueil de dépêches ministérielles	1905
7P1-29 :	Recueil de dépêches ministérielles	1906
7P1-30 :	Recueil de dépêches ministérielles	1907
7P1-31 :	Recueil de dépêches ministérielles	1908
7P1-32 :	Recueil de dépêches ministérielles	1909
7P1-33 :	Recueil de dépêches ministérielles	1910
7P1-34 :	Recueil de dépêches ministérielles	1911
7P1-35 :	Recueil de dépêches ministérielles	1912
7P1-36 :	Recueil de dépêches ministérielles	1913
7P1-37 :	Recueil de dépêches ministérielles	1914
7P1-38 :	Recueil de dépêches ministérielles	1915
7P1-39 :	Recueil de dépêches ministérielles	1916
7P1-40 :	Recueil de dépêches ministérielles	1921
7P1-41 :	Recueil de dépêches ministérielles	1922
7P1-42 :	Recueil de dépêches ministérielles	1923
7P1-43 :	Recueil de dépêches ministérielles	1924
7P1-44 :	Recueil de dépêches ministérielles	1925
7P1-45 :	Recueil de dépêches ministérielles	1926
7P1-46 :	Recueil de dépêches ministérielles	1927
7P1-47 :	Recueil de dépêches ministérielles	1928
7P1-48 :	Recueil de dépêches ministérielles	1929
7P1-49 :	Recueil de dépêches ministérielles	1930
7P1-50 :	Recueil de dépêches ministérielles	1931
7P1-51 :	Recueil de dépêches ministérielles	1932
7P1-52 :	Recueil de dépêches ministérielles	1933

7P1-53 :	Recueil de dépêches ministérielles	1934
7P1-54 :	Recueil de dépêches ministérielles	1935
7P1-55 :	Recueil de dépêches ministérielles	1936
7P1-56 :	Recueil de dépêches ministérielles	1937
7P1-57 :	Recueil de dépêches ministérielles	1938
7P1-58 :	Recueil de dépêches ministérielles	1939
7P1-59 :	Recueil de dépêches ministérielles	1940
7P1-60 :	courrier arrivée	1943-1948

7P2 : Correspondance au départ

7P2-1 :	courrier départ	1943
---------	-----------------	------

7P3 : Matricules des gens de mer (1764-1952)

1 - CONCARNEAU (1764-1948)

1 - MousSES (1764-1865)

7P3-1 :	Quimperlé	n°1 à 28	folio 157-163	1764-1775
	Clohars-Carnoët	n°1 à 16	folio 164-167	
	Moëlan	n°1 à 32	folio 168-175	
	Riec, Trégunc, Nizon	n°1 à 16	folio 176-179	
	Névez	n°1 à 4	folio 180	
	Lanriec	n°1 à 12	folio 181-183	
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°1 à 124	folio 184-216	
	Fouesnant	n°1 à 8	folio 216-217	

Voir aussi en 7P3-9 la matricule des novices entre 1816 et 1825. Il y a deux séries de matricules. Il se peut qu'une des séries concerne celle des mousSES entre 1816 et 1825

7P3-2 :	n°1 à 1105	folio 275-560	1826-1850 (table alphabétique)
7P3-3 :	n°1 à 82	folio 1-41	1849
7P3-4 :	n°1 à 1079	folio 880-1424	1850-1864
7P3-5 :	n°1 à 484	folio 880-1126	1850-1857
7P3-6 :	n°485 à 1078		1857-1865

7P3-5 et 7P3-6 doubles du 7P3-4, utiliser de préférence le 7P3-4.

2 - Novices (1764-1865)

7P3-1 :	Quimperlé	n°1 à 18	folio 109-111	1764-1775
	Clohars-Carnoët	n°1 à 36	folio 112-117	
	Moëlan	n°1 à 48	folio 118-125	
	Riec, Trégunc, Nizon	n°1 à 24	folio 126-129	

	Névez	n°1 à 24	folio 130-133	
	Lanriec	n°1 à 24	folio 134-137	
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°1 à 48	folio 138-145	
	Fouesnant	n°1 à 66	folio 146-156	
7P3-7 :	n°1 à 789			1790-an XI
7P3-8 :				an XI-1815 (table alphabétique)
7P3-9 :	n°1 à 269 et n°1 à 311			1816-1825 (table alphabétique)

Pour le 7P3-9, on peut noter 2 séries de matricules. Il se peut qu'une des séries concerne la matricule des moussettes entre 1816 et 1825.

7P3-2 :	n°1 à 666	folio 104-272		1826-1850 (table alphabétique)
7P3-10 :	n°1 à 1291			1850-1864 (table alphabétique)
7P3-5 :	n°1 à 1374			1850-1865

Le 7P3-5 est plus complet que le 7P3-10 mais en plus mauvais état. Utiliser de préférence le 7P3-10.

3 – Officiers mariniers et matelots (1764-1865)

7P3-1 :	Quimperlé	n°1 à 42	folio 1-7	1764-1775
	Clohars-Carnoët	n°1 à 66	folio 8-18	
	Moëlan	n°1 à 144	folio 19-42	
	Riec, Trégunc, Nizon	n°1 à 48	folio 43-50	
	Névez	n°1 à 24	folio 51-54	
	Lanriec	n°1 à 24	folio 55-58	
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°1 à 191	folio 59-90	
	Fouesnant	n°1 à 36	folio 91-96	
7P3-11 :	Quimperlé	n°1 à 55	folio 362-372	1776-1787
	Clohars-Carnoët	n°1 à 130	folio 374-395	
	Moëlan	n°1 à 192	folio 400-431	

	Riec, Trégunc, Nizon	n°1 à 96	folio 432-447	
	Névez	n°1 à 61	folio 448-457	
	Lanriec	n°1 à 51	folio 458-466	
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°1 à 240	folio 470-509 et 515-517	
	Fouesnant	n°1 à 27	folio 510-514	
7P3-12 :	Quimperlé	n°1 à 55	folio 362-372	1776-1787
	Clohars-Carnoët	n°1 à 130	folio 374-395	
	Moëlan	n°1 à 192	folio 400-431	
	Riec, Trégunc, Nizon	n°1 à 96	folio 432-447	
	Névez	n°1 à 61	folio 448-457	
	Lanriec	n°1 à 51	folio 458-466	
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°1 à 240	folio 470-509 et 515-517	
	Fouesnant	n°1 à 27	folio 510-514	

Les matricules 7P3-11 et 7P3-12 ne sont pas entièrement identiques.

7P3-13 :	Fouesnant	n°1 à 11	folio 343	1788-1796
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°1 à 157	folio 354	
	Lanriec	n°1 à 19	folio 411	
	Névez	n°1 à 22	folio 426	
	Riec, Trégunc, Nizon	n°1 à 50	folio 444	
	Moëlan	n°1 à 66	folio 474	

Table alphabétique au début du registre.

La matricule de 1797 (an V-an X) manque.

7P3-14 :	Fouesnant	n°2001 à 2016	folio 401-407	an XI-1814
----------	-----------	---------------	---------------	------------

Concarneau et Beuzec-Conq	n°2036 à 2281	folio 408-435
Rosporden	n°2201 à 2206	folio 441-442
Lanriec	n°2226 à 2248	folio 446-450
Névez	n°2261 à 2286	folio 453-458
Riec	n°2301 à 2320	folio 461-464
Trégunc	n°2331 à 2349	folio 467-470
Nizon, Pont-Aven	n°2366 à 2390	folio 474-478
Moëlan	n°2431 à 2526	folio 486-506
Melgven	n°2696 à 2698	folio 540

Table alphabétique au début du registre.

7P3-15 :	Fouesnant	n°2001 à 2016	folio 401-407	an XI-1814
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°2036 à 2281	folio 408-435	
	Rosporden	n°2201 à 2206	folio 441-442	
	Lanriec	n°2226 à 2248	folio 446-450	
	Névez	n°2261 à 2286	folio 453-458	
	Riec	n°2301 à 2320	folio 461-464	
	Trégunc	n°2331 à 2349	folio 467-470	
	Nizon, Pont-Aven	n°2366 à 2390	folio 474-478	
	Moëlan	n°2431 à 2526	folio 486-506	
	Melgven	n°2696 à 2698	folio 540	

Table alphabétique au début du registre.

Le 7P3-15 est le double du 7P3-14. Utiliser de préférence le 7P3-14.

7P3-16 :	Fouesnant	n°1 à 19	folio 1-5	1816-1825
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°33 à 188	folio 9-72	
	Lanriec	n°289 à 384	folio 73-96	
	Rosporden	n°385 à 397	folio 97-100	

Trégunc	n°417 à 451	folio 105-113
Melgven	n°481	folio 121
Moëlan	n°513 à 608	folio 129-153
	et 769 à 788	et 193-197
Névez	n°609 à 672	folio 153-168
Nizon, Pont-Aven	n°673 à 721	folio 169-181
Riec	n°737 à 758	folio 185-190

A consulter avec précaution.

7P3-17 :	Fouesnant	n°1 à 19	folio 1-5	1816-1825
	Concarneau et Beuzec-Conq	n°33 à 188	folio 9-72	
	Lanriec	n°289 à 384	folio 73-96	
	Rosporden	n°385 à 397	folio 97-100	
	Trégunc	n°417 à 451	folio 105-113	

Table alphabétique en fin de registre.

7P3-97 :	n°1 à 1163	1826-1850
7P3-18 :	n°1 à 482	1850
7P3-19 :	n°1 à 462	1850
7P3-20 :	n°483 à 962	1850-1856
7P3-21 :	n°463 à 910	1850-1856
7P3-22 :	n°963 à 1442	1857-1864
7P3-23 :	n°911 à 1522	1857-1865

Privilégier les registres 7P3-18, 7P3-20 et 7P3-22.

4 - Inscrits provisoires (1865-1946)

Penser à consulter les tables alphabétiques 7P3-195 et 7P3-196

7P3-24 :	n°1 à 992	folio 1891-2138	1865-1868
----------	-----------	-----------------	-----------

7P3-25 :	n°993 à 1980	folio 2140-2386	1869-1874
7P3-26 :	n°1981 à 3022	folio 2387-3648	1874-1881
7P3-27 :	n°3023 à 3302	folio 2649-2693	1881-1883
7P3-28 :	n°1 à 796	folio 2001-2199	1883 (table alphabétique)
7P3-29 :	n°797 à 1592	folio 2200-2400	1883-1887 (table alphabétique)
7P3-30 :	n°1593 à 2384	folio 2401-2599	1887-1892 (table alphabétique)
7P3-31 :	n°2385 à 3180	folio 2600-2815	1892-1895 (table alphabétique)
7P3-32 :	n°3181 à 3975		1895-1899 (table alphabétique)
7P3-33 :	n°3976 à 4772		1899-1903
7P3-34 :	n°4773 à 5569		1903-1907
7P3-35 :	n°5570 à 6365		1907-1913

7P3-35 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-36 :	n°5566 à 5755		1907-1908
----------	---------------	--	-----------

7P3-36 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-37 :	n°6366 à 7161		1913-1919
7P3-38 :	n°7162 à 7947		1919-1925

7P3-38 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-39 :	n°7948 à 8741		1925-1933
----------	---------------	--	-----------

7P3-39 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-40 :	n°8742 à 9537		1933-1938
----------	---------------	--	-----------

7P3-40 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-41 :	n°9538 à 10334		1938-1943
----------	----------------	--	-----------

7P3-41 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-98 :	n°10373 à 10705		1943-1946
----------	-----------------	--	-----------

7P3-195 :	table alphabétique des inscrits provisoires n°1 à 9497		1883-1938
-----------	--	--	-----------

Table par lettre, dans l'ordre des inscriptions, couvre les registres 7P3-28 au n° 9497 du 7P3-40.

7P3-196 :	table alphabétique des inscrits provisoires n°9497 à 10706 et n°1 à 1282		1938-1946
-----------	---	--	-----------

Table par lettre, dans l'ordre des inscriptions, couvre les registres 7P3-40 au 7P3-98.

5 - Inscrits définitifs (1865-1948)

7P3-42 : n°1 à 498 folio 2653-2901 1865-1866

Le registre couvrant les numéros 499 à 1004 manque.

7P3-43 : n°1005 à 1502 folio 3155-3403 1867-1872

7P3-44 : n°1503 à 1896 folio 3403-3598 1872-1875

7P3-45 : n°1897 à 2288 folio 3599-3797 1875-1879

7P3-46 : n°2289 à 2686 folio 3798-3997 1879-1882

7P3-47 : n°2687 à 2824 folio 3998-4066 1882-1883

7P3-48 : table alphabétique des inscrits définitifs de 1865 à 1883 (registre 7P3-42 à 7P3-47)

7P3-49 : n°1 à 398 folio 1001-1198 1883 (table alphabétique)

7P3-50 : n°399 à 796 folio 1200-1399 1883

7P3-51 : n°797 à 1194 folio 1399-1597 1883 (table alphabétique)

7P3-52 : n°1195 à 1592 folio 1598-1796 1883-1885 (table alphabétique)

7P3-53 : n°1593 à 1827 folio 1797-1914 1885-1886 (table alphabétique)

7P3-54 : n°1991 à 2388 folio 1996-2194 1887-1889 (table alphabétique)

7P3-55 : n°2389 à 2787 folio 2195-2393 1889-1892 (table alphabétique)

7P3-55 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-56 : n°2787 à 3180 folio 2394-2590 1892-1894 (table alphabétique)

7P3-56 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-57 : n°3181 à 3380 1894-1895 (table alphabétique)

7P3-58 : n°3381 à 3579 1895-1896 (table alphabétique)

7P3-59 : n°3581 à 3778 1896-1898 (table alphabétique)

7P3-59 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-60 : n°3780 à 3975 1898

7P3-61 : n°3976 à 4175 1898-1899

7P3-61 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-62 : n°4175 à 4374 1899-1900

7P3-62 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-63 : n°4375 à 4574 1900-1901

7P3-63 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-64 : n°4575 à 4774 1901-1902

7P3-65 : n°4776 à 4975 1902-1903

7P3-66 : n°4976 à 5175 1903-1904

7P3-66 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-67 : n°5176 à 5375 1904-1905

7P3-68 : n°5376 à 5576 1905-1906

7P3-69 : n°5577 à 5776 1906-1907

7P3-70 : n°5777 à 5976 1907-1909

7P3-71 : n°5976 à 6173 1909-1910

7P3-72 : n°6174 à 6373 1911-1912

7P3-73 : n°6374 à 6572 1912-1913

7P3-74 : n°6374 à 6572 1912-1913

7P3-74 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation. Ce document est le double du 7P3-73, consulter ce dernier.

7P3-75 : n°6573 à 6771 1913-1915

7P3-75 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-76 : n°6772 à 6970 1915-1917

7P3-76 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-77 : n°6971 à 7169 1917-1918

7P3-78 : n°7170 à 7363 1918-1920

7P3-79 : n°7364 à 7535 1920-1921

7P3-80 : n°7536 à 7731 1921-1922

7P3-80 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-81 :	n°7732 à 7928	1922-1923
<i>7P3-81 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-82 :	n°7929 à 8123	1923-1925
7P3-83 :	n°8124 à 8315	1925-1928
<i>7P3-83 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-84 :	n°8317 à 8514	1928-1930
<i>7P3-84 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-85 :	n°8516 à 8712	1930-1931
<i>7P3-85 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-86 :	n°8713 à 8811	1931-1932
<i>7P3-86 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-87 :	n°8812 à 9010	1932-1933
7P3-88 :	n°9011 à 9211	1933-1936
<i>7P3-88 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-89 :	n°9212 à 9309	1936-1937
<i>7P3-89 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-90 :	n°9310 à 9408	1937-1938
<i>7P3-90 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-91 :	n°9409 à 9506	1938-1938
<i>7P3-91 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-92 :	n°9507 à 9605	1938-1939
<i>7P3-92 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-93 :	n°9606 à 9804	1939-1940
7P3-94 :	n°9805 à 10002	1940-1942
<i>7P3-94 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-95 :	n°10601 à 10800	1947-1948
<i>7P3-95 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.</i>		
7P3-96 :	table alphabétique des inscrits définitifs	1938-après 1948

n°9436 (7P3-91) au n°11533

6 - Hors de service (1826-1946)

7P3-2 :	n°5 à 403	folio 2-101	1826-1850 (table alphabétique)
7P3-99 :	n°1 à 514	folio 7449-7705	1850-1865 (table alphabétique)
7P3-100 :	n°1 à 504		1850-1865
7P3-101 :	n°1 à 482	folio 1167-1407	1865-1872 (table alphabétique)
7P3-102 :	n°483 à 813	folio 1408-1573	1872-1882
7P3-103 :	n°1 à 398	folio 501-698	1883-1885
7P3-104 :	n°399 à 796	folio 700-898	1885-1894 (table alphabétique)
7P3-105 :	n°797 à 993	folio 899-998	1894-1896
7P3-106 :	n°994 à 1386		1897-1903
7P3-107 :	n°1387 à 1783		1903-1908
7P3-108 :	n°1784 à 1874		1908-1909
7P3-109 :	n°1780 à 2175		1908-1913
7P3-110 :	n°2176 à 2573		1913-1916
<i>7P3-110 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>			
7P3-111 :	n°2574 à 2967		1916-1920
<i>7P3-111 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>			
7P3-112 :	n°2970 à 3356		1920-1926
<i>7P3-112 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>			
7P3-113 :	n°3357 à 3749		1926-1931
<i>7P3-113 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.</i>			
7P3-114 :	n°3750 à 4146		1931-1936
7P3-115 :	n°4147 à 4327		1936-1938
7P3-116 :	n°4328 à 4529		1938-1941

7P3-116 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-117 : n°4530 à 49.. 1941-1946

7P3-117 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-118 : table alphabétique des hors de service à partir de 1883 couvrant les n° 1 à 3897. Les lettres A et T à Z manquent.

7P3-197 : table alphabétique des hors de service à partir de 1883 couvrant les numéros à partir du n°3897.

7 - Capitaines au cabotage (1764-1775 et 1875-1922)

7P3-1 : n°1 à 11 folio 97-99 1764-1775

7P3-119 : n°1 à 30 1875-1922

8 - Maîtres au cabotage (1913-1919)

7P3-119 : n°1 à 5 1913-1919

9 - Capitaines de la Marine marchande (capitaines au long cours) (1865-1915)

7P3-120 : n°1 à 7 et n°1 à 22 1865-1915

10 - Officiers et volontaires (1764-1775)

7P3-1 : n°1 à 23 folio 103-108 1764-1775

11 - Ouvriers (1764-1919)

7P3-1 : folio 217-228 1764-1775

7P3-121 : matricule des ouvriers an XI-1815 (table alphabétique)

7P3-122 : matricule des gens de mer et ouvriers hors de service 1816-1831

7P3-124 : n°1 à 53 1865-1919

12 - Pilotes (1865-1919)

7P3-123 :	n°1 à 9		1865-1919
7P3-124 :	n°1 à 6		1865-1919

13- Aspirants pilotes (1865-1919)

7P3-123 :	n°1 à 7		1865-1919
7P3-124 :	n°1 à 6		1865-1919

7P3-125 : journal de mouvements et d'apostilles du quartier de Concarneau

1826-1840 : dans ce registre sont indiqués jour/jour les mouvements, mutations et autres annotations (mariages, décès, changement de domicile, congédiements, etc.).

2 - DOËLAN (1850-1952)**1 - Mousses (1850-1865)**

7P3-126 :	n°1 à 546	folio 777-1203	1850-1865 (table alphabétique)
-----------	-----------	----------------	--------------------------------

2- Novices (1850-1865)

7P3-126 :	n°1 à 740	folio 1204-1817	1850-1865 (table alphabétique)
-----------	-----------	-----------------	--------------------------------

3 - Officiers-mariniers et matelots (1850-1865)

7P3-127 :	n°1 à 482	folio 4821-5302	1850-1860 (table alphabétique)
7P3-128 :	n°483 à 606	folio 9452-9575	1860-1865

4 - Inscrits provisoires (1865-1950)

7P3-129 :	n°1 à 987	folio 2001-2494	1865-1872 (table alphabétique)
7P3-130 :	n°988 à 1698	folio 3000-3488	1872-1882 (table alphabétique)
7P3-131 :	n°1 à 793	folio 2501-2898	1882-1886 (table alphabétique)
7P3-132 :	n°794 à 1588	folio 2899-3296	1886-1895 (table alphabétique)
7P3-133 :	n°5001 à 5798		1895-1903 (table alphabétique)
7P3-134 :	n°5795 à 6590		1903-1911 (table alphabétique)
7P3-135 :	n°6591 à 7268 puis n°27269 à 27386		1911-1921 (table alphabétique)
7P3-136 :	n°6586 à 7380		1911-1921
7P3-137 :	n°27380 à 27931		1921-1930
7P3-138 :	n°27387 à 27931		1921-1930 (table alphabétique)
	puis n°8428 à 9106		1930-1935
7P3-139 :	n°9107 à 10695		1935-1946 (table alphabétique)
	puis n°4 à 818		1946-1950

7P3-139 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-140 :	n°9538 à 10334		1938-1943
-----------	----------------	--	-----------

5 - Inscrits définitifs (1865-1940)

7P3-141 :	n°1 à 496	folio 5001-5496	1865-1869 (table alphabétique)
7P3-142 :	n°497 à 996	folio 5497-5996	1869-1877 (table alphabétique)
7P3-143 :	n°995 à 1381		1877-1883 (table alphabétique)
7P3-144 :	n°1 à 398	folio 8501-8898	1883 (table alphabétique)
7P3-145 :	n°399 à 796	folio 8899-9296	1884-1886 (table alphabétique)
7P3-146 :	n°797 à 1194	folio 9297-9694	1886-1887 (table alphabétique)
7P3-147 :	n°1195 à 1588	folio 9695-10088	1887-1892 (table alphabétique)
7P3-148 :	n°8000 à 8199		1892-1894 (table alphabétique)

7P3-149 :	n°8200 à 8398	1894-1896 (table alphabétique)
7P3-150 :	n°8399 à 8596	1896-1898 (table alphabétique)
7P3-151 :	n°8597 à 8796	1898-1900 (table alphabétique)
7P3-152 :	n°8797 à 8995	1900-1901 (table alphabétique)
7P3-153 :	n°8996 à 9191	1901-1903 (table alphabétique)
7P3-154 :	n°9192 à 9391	1903-1905
7P3-155 :	n°9197 à 9295	1903-1905 (table alphabétique)
7P3-156 :	n°9392 à 9589	1906-1908 (table alphabétique)
7P3-157 :	n°9296 à 9405	1905-1906 (table alphabétique)
7P3-158 :	n°9406 à 9515	1906-1907 (table alphabétique)
7P3-159 :	n°9516 à 9713	1907-1910 (table alphabétique)
7P3-160 :	n°9714 à 9909	1910-1913 (table alphabétique)
7P3-161 :	n°9590 à 9787	1908-1911
7P3-162 :	n°9910 à 9999	1913-1914 (table alphabétique)
	et du n°16000 à 16105	

7P3-162 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-163 :	n°16106 à 16302	1914-1918 (table alphabétique)
7P3-164 :	n°16303 à 16500	1918-1920 (table alphabétique)
7P3-165 :	n°16501 à 16698	1920-1922 (table alphabétique)
7P3-166 :	n°16699 à 16896	1922-1924 (table alphabétique)
7P3-167 :	n°16897 à 17093	1924-1927 (table alphabétique)
7P3-168 :	n°17094 à 17266 et du n°8530 à 8603	1927-1930 (table alphabétique)
7P3-169 :	n°8606 à 9171	1931-1935 (table alphabétique)
7P3-170 :	n°9194 à 9797	1935-1940

7P3-170 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

De 7P3-171 à 7P3-181, 2^{ème} série, privilégier la consultation des registres 7P3-160 à 7P3-170.

7P3-171 :	n°9788 à 9988	1911-1913
-----------	---------------	-----------

7P3-172 : n°9989 à 9999 et du n°16000 à 16187 1913-1916

7P3-172 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-173 : n°16188 à 16386 1916-1919

7P3-173 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-174 : n°16387 à 16484 1919-1920

7P3-175 : n°16485 à 16583 1920-1922

7P3-175 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-176 : n°16584 à 16782 1922-1923

7P3-176 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-177 : n°16783 à 16980 1923-1925

7P3-177 : Non consultable. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-178 : n°16981 à 17178 1925-1928

7P3-178 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-179 : n°17179 à 17266 1929-1930

7P3-180 : n°8515 à 8613 1930-1931

7P3-181 : n°8614 à 8711 1931-1931

6- Hors de service (1865-1952)

7P3-182 : n°1 à 515 folio 11001-11498 1865-1882 (table alphabétique)

folio 15000-15016

7P3-183 : n°1 à 398 folio 13501-13898 1883-1892 (table alphabétique)

7P3-184 : n°399 à 793 folio 13899-14293 1892-1906 (table alphabétique)

7P3-185 : n°794 à 1191 folio 14294-14691 1906-1915 (table alphabétique)

7P3-186 : n°793 à 1189 folio 14293-14689 1906-1915 (table alphabétique)

7P3-186 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-187 : n°1190 à 1586 1915-1923

7P3-188 : n°1192 à 1593 1915-1923 (table alphabétique)

7P3-188 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-189 : n°1587 à 1981 1924-1934

7P3-189 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-190 : n°1594 à 1981 1926-1935
du n°3950 à 3951 et du n°3971 à 3977

7P3-190 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-191 : n°3981 à 5132 1936-1949 (table alphabétique)

7P3-191 : numérotation non continue, à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P3-192 : n°5133 à 5465 1949-1952 (table alphabétique)
du n°8619 à 10098 et du n°16569 à 17098

7P3-193 : n°4921 à 5316 1947-1950

7P3-194 : n°5317 à 5466 1950-1951

3 - ROSBRAS (1879-1904)

1 - Inscrits provisoires (1879-1884)

7P3-198 : n°1 à 618 folio 1-155 1879-1884 (table alphabétique)

2 - Inscrits définitifs (1879-1884)

7P3-199 : n°399 à 677 folio 201-339 1879-1884 (table alphabétique)

3- Hors de service (1879-1884)

7P3-200 : n°1 à 203 folio 1-102 1879-1884 (table alphabétique)

4 - Capitaines de la Marine marchande (1879-1904)

7P3-201 : n°1 à 14 1879-1904

4 - MATRICULES ET CAISSES DE PENSIONS : PENSIONS, RETRAITES (1797-1940)

7P3-202 : registre des pensions et soldes de retraites 1832-1847

7P3-203 : registre des pensions et soldes de retraites 1856-1890

1 - Les pensions : caisse de retraite des marins et caisse de prévoyance (1797-1940)

Caisse de retraite des marins (1797-1898)

7P3-204 : 1797-1833

7P3-205 : 1834-1839

7P3-206 : 1840-1843

7P3-207 : 1844-1846

7P3-208 : 1847-1849

7P3-209 : 1850-1852

7P3-210 : 1853-1855

7P3-211 : 1856-1857

7P3-212 : 1858-1859

7P3-213 : 1860-1861

7P3-214 : 1862-1863

7P3-215 : 1864-1865

7P3-216 : 1866-1867

7P3-217 : 1868-1869

7P3-218 : 1869-1870

7P3-219 : 1871

7P3-220 : 1872

7P3-221 :	1873
7P3-222 :	1874
7P3-223 :	1875
7P3-224 :	1876
7P3-225 :	1877
7P3-226 :	1878
7P3-227 :	1879
7P3-228 :	1880
7P3-229 :	1881
7P3-230 :	1882
7P3-231 :	1883
7P3-232 :	1884
7P3-233 :	1885
7P3-234 :	1886 (A à O)
7P3-235 :	1886 (P à Z)-1887 (A à P)
7P3-236 :	1887 (Q à Z)-1888 (A à N)
7P3-237 :	1888 (P à Z)-1889 (A à K)
7P3-238 :	1889 (L à Z)
7P3-239 :	1890
7P3-240 :	1891 (A à L)
7P3-241 :	1891 (M à Z)-1892 (A à L)
7P3-242 :	1892 (M à Z)-1893 (A à G)
7P3-243 :	1893 (H à Z)-1894 (A à C)
7P3-244 :	1894 (D à Z)
7P3-245 :	1895 (A à R)
7P3-246 :	1895 (S à Z)-1896 (A à M)
7P3-247 :	1896 (N à Z)-1897 (A à L)
7P3-248 :	1897 (M à Z)-1898 (A à L)

7P3-249 : 1898 (M à Z)-1899

Caisse de prévoyance (1839-1940)

7P3-250 : 1839-1865

7P3-251 : 1866-1873

7P3-252 : 1874-1879

7P3-253 : 1880-1884

7P3-254 : 1885-1888

7P3-255 : 1889-1891

7P3-256 : 1892-1893

7P3-257 : 1894

7P3-258 : 1895

7P3-259 : 1896-1897

7P3-260 : 1898-1899

dont registre des blessures, maladies et décès 1939-1940

7P4 : Matricules des bâtiments de commerce, de pêche et de plaisance (1811-1956)

1 - CONCARNEAU (1811-1956)

1 - Bâtiments de commerce (1811-1948)

ATTENTION : Numérotation souvent non continue

7P4-1 :	matricule des chaloupes	n°1 à 284	folio 1-71	1811-1818
	matricule navires au cabotage	n°1 à 2 + 7	folio 74	1811-1818
7P4-2 :	matricule des chaloupes	n°1 à 362	folio 1-121	1817-1826
	matricule navires au cabotage	n°1 à 23		1811-1818
7P4-3 :	matricule des chaloupes	n°1 à 520	folio 1-171	1827-1839
	bâtiments de commerce	n°521 à 571	folio 172-188	1827-1839
	(table alphabétique)			
7P4-4 :	matricule des bâtiments	n°1003 à 1542	folio 334-514	1839-1853
	(table alphabétique)			
7P4-5 :	matricule des bâtiments	n°1501 à 2523	folio 501-843	1853-1867
	(table alphabétique)			
7P4-6 :	matricule des bâtiments	n°2524 à 3139		1867-1875
	(table alphabétique)			
7P4-7 :	matricule des bâtiments	n°1 à 588		1876
	(table alphabétique)			
7P4-8 :	matricule des bâtiments	n°595 à 1179		1876-1881
	(table alphabétique)			
7P4-9 :	matricule des bâtiments	n°1180 à 1770		1881-1889
	(table alphabétique)			

7P4-10 :	matricule des bâtiments (table alphabétique)	n°1770 à 2363	1889-1896
7P4-11 :	matricule des bâtiments (table alphabétique)	n°2363 à 2502 et n°1 à 455	1896-1904
7P4-12 :	matricule des bâtiments (table alphabétique)	n°456 à 1055	1905-1912
7P4-13 :	matricule des bâtiments	n°1202 à 1582	1913-1923
7P4-14 :	matricule des bâtiments	n°1583 à 2146	1923-1931
7P4-15 :	matricule des bâtiments	n°1583 à 2150	1923-1931
7P4-16 :	matricule des bâtiments	n°1006 à 2411	1911-1935
7P4-17 :	matricule des bâtiments	n°1538 à 2411	1920-1935
7P4-18 :	matricule des bâtiments	n°2412 à 3006	1935-1943
7P4-19 :	matricule des bâtiments	n°3007 à 3476	1943

2 - Bâtiments de plaisance (1868-1956)

7P4-20 :	matricule des bâtiments (table alphabétique)	n°1 à 297	1868-1893
7P4-21 :	matricule des bâtiments	n°298 à 885	1893-1922
<i>7P4-21 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>			
7P4-22 :	matricule des bâtiments	n°886 à 1466	1922-1938
<i>7P4-22 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.</i>			
7P4-23 :	matricule des bâtiments	n°1467 à 2069	1938-1956

2 - DOËLAN (1913-1955)

1 - Bâtiments de commerce (1913-1955)

ATTENTION : Numérotation souvent non continue

7P4-24 :	matricule des bâtiments	n°1400 à 1994 et n°3997 à 4551	1913-1944
7P4-25 :	matricule des bâtiments	n°4552 à 4703	1944-1955
7P4-26 :	matricule des bâtiments	n°3932 à 4194	1919-1926
7P4-27 :	matricule des bâtiments	n°2712 à 4185	1920-1925
7P4-28 :	matricule des bâtiments	n°4186 à 4739	1925-1955

7P5 : Répertoire des armements des bâtiments de commerce et de pêche (1856-1938)

7P5-1 :	registre des armements	1856-1870
7P5-2 :	registre des armements	1871-1882
7P5-3 :	registre des armements	1883-1890
7P5-4 :	registre des armements	1891-1901

La partie de 1902-1910 manque, ainsi que le début de l'année 1924.

7P5-5 :	registre des armements	1911-1923
7P5-6 :	registre des armements	1924-1933
7P5-7 :	registre des armements	1934-1938

7P6 : Répertoire des désarmements des bâtiments de commerce et de pêche (1856-1938)

7P6-1 :	registre de désarmements	1856-1870
7P6-2 :	registre de désarmements	1871-1882
7P6-3 :	registre de désarmements	1883-1890
7P6-4 :	registre de désarmements	1891-1896
7P6-5 :	registre de désarmements	1896-1902

Le registre couvrant les années 1903 à 1906 manque.

7P6-6 :	registre de désarmements	1907-1914
7P6-7 :	registre de désarmements	1935-1938

7P7 : Rôles d'équipages : rôles de désarmements et rôles de bord des syndicats de Concarneau et de Doëlan (1810-1939)

1 - Syndicat de Concarneau (1810-1939)

7P7-1 :	rôles de bord		1810-1830
7P7-2 :	rôles d'armement à la pêche		1810-1811
7P7-3 :	rôles d'armement à la pêche		1812-1813
7P7-4 :	rôles d'armement à la pêche		1814
7P7-5 :	rôles d'armement à la pêche		1815
7P7-6 :	rôles d'armement à la pêche		1816
7P7-7 :	rôles d'armement à la pêche)		1817
7P7-8 :	rôles d'armement à la pêche)		1818

L'année 1819 manque et le volume de 1818 est partiellement abîmé par l'humidité

7P7-9 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 99	1820
7P7-10 :	rôles d'armement à la pêche	n°100 à 238	1820
7P7-11 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 69	1821
7P7-12 :	rôles d'armement à la pêche	n°70 à 146	1821
7P7-13 :	rôles d'armement à la pêche		1822
7P7-14 :	rôles d'armement à la pêche		1823
7P7-15 :	rôles d'armement à la pêche		1824
7P7-16 :	rôles d'armement à la pêche		1825
7P7-17 :	rôles d'armement à la pêche		1826
7P7-18 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 99	1827
7P7-19 :	rôles d'armement à la pêche	n°100 à 196	1827
7P7-20 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 99	1828

Le tome 2 de l'année 1828 manque.

7P7-21 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 145	1829
<i>La fin du volume, 7P7-21, très abîmé par l'humidité, manque partiellement</i>			
7P7-22 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 100	1830
7P7-23 :	rôles d'armement à la pêche	n°101 à 203	1830
7P7-24 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 197	1831
7P7-25 :	rôles de désarmement	n°1 à 135	1831
7P7-26 :	rôles d'armement à la pêche	n°1 à 232	1832
7P7-27 :	rôles de désarmement	n°1 à 100	1832
7P7-28 :	rôles de désarmement	n°101 à 214	1832
7P7-29 :	rôles de désarmement	n°1 à 100	1833
7P7-30 :	rôles de désarmement	n°101 à 248	1833
7P7-31 :	rôles de désarmement	n°1 à 100	1834
7P7-32 :	rôles de désarmement	n°101 à 216	1834
7P7-33 :	rôles de désarmement	n°1 à 89	1835
7P7-34 :	rôles de désarmement	n°90 à 194	1835
7P7-35 :	rôles de désarmement	n°1 à 115	1836
7P7-36 :	rôles de désarmement	n°116 à 229	1836
7P7-37 :	rôles de désarmement	n°1 à 100	1837
7P7-38 :	rôles de désarmement	n°101 à 200	1837
7P7-39 :	rôles de désarmement	n°201 à 256	1837
7P7-40 :	rôles de désarmement	n°1 à 80	1838
7P7-41 :	rôles de désarmement	n°81 à 160	1838
7P7-42 :	rôles de désarmement	n°161 à 244	1838
7P7-43 :	rôles de désarmement	n°1 à 80	1839
7P7-44 :	rôles de désarmement	n°81 à 160	1839
7P7-45 :	rôles de désarmement	n°161 à 241	1839
7P7-46 :	rôles de désarmement	n°1 à 80	1840
7P7-47 :	rôles de désarmement	n°81 à 160	1840

7P7-48 :	rôles de désarmement	n°161 à 242	1840
7P7-49 :	rôles de désarmement	n°1 à 80	1841
7P7-50 :	rôles de désarmement	n°81 à 154	1841
7P7-51 :	rôles de désarmement	n°155 à 235	1841
7P7-52 :	rôles de désarmement	n°1 à 78	1842
7P7-53 :	rôles de désarmement	n°79 à 156	1842
7P7-54 :	rôles de désarmement	n°157 à 238	1842
7P7-55 :	rôles de désarmement	n°1 à 80	1843
7P7-56 :	rôles de désarmement	n°81 à 160	1843
7P7-57 :	rôles de désarmement	n°161 à 243	1843
7P7-58 :	rôles de désarmement	n°1 à 107	1844
7P7-59 :	rôles de désarmement	n°1 à 89	1845
7P7-60 :	rôles de désarmement	n°90 à 185	1845
7P7-61 :	rôles de désarmement	n°186 à 280	1845
7P7-62 :	rôles de désarmement	n°281 à 371	1845
7P7-63 :	rôles de désarmement	n°1 à 85	1846
7P7-64 :	rôles de désarmement	n°86 à 165	1846
7P7-65 :	rôles de désarmement	n°166 à 246	1846
7P7-66 :	rôles de désarmement	n°1 à 85	1847
7P7-67 :	rôles de désarmement	n°86 à 170	1847
7P7-68 :	rôles de désarmement	n°171 à 251	1847
7P7-69 :	rôles de désarmement	n°1 à 76	1848
7P7-70 :	rôles de désarmement	n°77 à 151	1848
7P7-71 :	rôles de désarmement	n°152 à 228	1848
7P7-72 :	rôles de désarmement	n°1 à 75	1849
7P7-73 :	rôles de désarmement	n°76 à 160	1849
<i>Le tome 3 de l'année 1849 manque.</i>			
7P7-74 :	rôles de désarmement	n°1 à 80	1850

7P7-75 :	rôles de désarmement	n°81 à 160	1850
7P7-76 :	rôles de désarmement	n°161 à 235	1850
7P7-77 :	rôles de désarmement	n°1 à 120	1851
7P7-78 :	rôles de désarmement	n°121 à 239	1851
7P7-79 :	rôles de désarmement	n°1 à 118	1852
7P7-80 :	rôles de désarmement	n°119 à 236	1852
7P7-81 :	rôles de désarmement	n°1 à 136	1853
7P7-82 :	rôles de désarmement	n°137 à 273	1853
7P7-83 :	rôles de désarmement	n°1 à 128	1854
7P7-84 :	rôles de désarmement	n°129 à 258	1854

À partir de 1854, les rôles d'armements n'ont pas été conservés.

7P7-85 :	rôles de désarmement	n°1 à 100	1855
7P7-86 :	rôles de désarmement	n°101 à 200	1855
7P7-87 :	rôles de désarmement	n°201 à 306	1855
7P7-88 :	rôles de désarmement	n°1 à 160	1856
7P7-89 :	rôles de désarmement	n°161 à 321	1856
7P7-90 :	rôles de désarmement	n°1 à 161	1857
7P7-91 :	rôles de désarmement	n°162 à 342	1857
7P7-92 :	rôles de désarmement	n°1 à 173	1858
7P7-93 :	rôles de désarmement	n°174 à 346	1858
7P7-94 :	rôles de désarmement	n°1 à 179	1859
7P7-95 :	rôles de désarmement	n°213 à 358	1859

Les numéros 180 à 212 manquent, le début du volume est très abîmé par l'humidité.

7P7-96 :	rôles de désarmement	n°1 à 196	1860
7P7-97 :	rôles de désarmement	n°215 à 390	1860

Les premiers numéros manquent, volume très abîmé par l'humidité.

7P7-98 :	rôles de désarmement	n°1 à 187	1861
7P7-99 :	rôles de désarmement	n°188 à 373	1861

7P7-100 :	rôles de désarmement	n°1 à 192	1862
7P7-101 :	rôles de désarmement	n°193 à 300	1862

La fin du volume a été détruite par l'humidité.

7P7-102 :	rôles de désarmement	n°1 à 145	1863
7P7-103 :	rôles de désarmement	n°146 à 229	1863
7P7-104 :	rôles de désarmement	n°230 à 314	1863
7P7-105 :	rôles de désarmement	n°315 à 421	1863
7P7-106 :	rôles de désarmement	n°1 à 100	1864
7P7-107 :	rôles de désarmement	n°101 à 200	1864
7P7-108 :	rôles de désarmement	n°201 à 300	1864
7P7-109 :	rôles de désarmement	n°301 à 385	1864
7P7-110 :	rôles de désarmement	n°1 à 87	1865
7P7-111 :	rôles de désarmement	n°88 à 174	1865
7P7-112 :	rôles de désarmement	n°175 à 261	1865
7P7-113 :	rôles de désarmement	n°262 à 351	1865
7P7-114 :	rôles de désarmement	n°1 à 80	1866
7P7-115 :	rôles de désarmement	n°81 à 160	1866
7P7-116 :	rôles de désarmement	n°161 à 240	1866
7P7-117 :	rôles de désarmement	n°241 à 320	1866
7P7-118 :	rôles de désarmement	n°321 à 400	1866
7P7-119 :	rôles de désarmement	n°401 à 480	1866
7P7-120 :	rôles de désarmement	n°481 à 561	1866

À partir de 1867, il n'y a plus de rôles de désarmement, il s'agit seulement des rôles de bord, classés dans l'ordre des désarmements effectués à Concarneau.

7P7-121 :	rôles de bord	n°1 à 127	1867
7P7-122 :	rôles de bord	n°128 à 255	1867
7P7-123 :	rôles de bord	n°256 à 385	1867
7P7-124 :	rôles de bord	n°1 à 162	1868

7P7-125 :	rôles de bord	n°170 à 324	1868
7P7-126 :	rôles de bord	n°325 à 485	1868
7P7-127 :	rôles de bord	n°176 à 350	1869
7P7-128 :	rôles de bord	n°351 à 604	1869
7P7-129 :	rôles de bord	n°1 à 200	1870
7P7-130 :	rôles de bord	n°201 à 400	1870
7P7-131 :	rôles de bord	n°401 à 572	1870
7P7-132 :	rôles de bord	n°1 à 170	1871
7P7-133 :	rôles de bord	n°171 à 340	1871
7P7-134 :	rôles de bord	n°341 à 499	1871
7P7-135 :	rôles de bord	n°1 à 180	1872
7P7-136 :	rôles de bord	n°181 à 360	1872
7P7-137 :	rôles de bord	n°361 à 554	1872
7P7-138 :	rôles de bord	n°1 à 212	1873
7P7-139 :	rôles de bord	n°213 à 424	1873
7P7-140 :	rôles de bord	n°425 à 636	1873
7P7-141 :	rôles de bord	n°1 à 215	1874
7P7-142 :	rôles de bord	n°216 à 430	1874
7P7-143 :	rôles de bord	n°431 à 641	1874
7P7-144 :	rôles de bord	n°1 à 222	1875
7P7-145 :	rôles de bord	n°223 à 445	1875
7P7-146 :	rôles de bord	n°446 à 666	1875
7P7-147 :	rôles de bord	n°1 à 200	1876
7P7-148 :	rôles de bord	n°201 à 400	1876
7P7-149 :	rôles de bord	n°401 à 589	1876
7P7-150 :	rôles de bord	n°1 à 186	1877
7P7-151 :	rôles de bord	n°187 à 372	1877
7P7-152 :	rôles de bord	n°373 à 556	1877

7P7-153 :	rôles de bord	n°1 à 199	1878
7P7-154 :	rôles de bord	n°200 à 399	1878
7P7-155 :	rôles de bord	n°400 à 634	1878
7P7-156 :	rôles de bord	n°1 à 200	1879
7P7-157 :	rôles de bord	n°201 à 400	1879
7P7-158 :	rôles de bord	n°401 à 632	1879
7P7-159 :	rôles de bord	n°1 à 200	1880
7P7-160 :	rôles de bord	n°201 à 400	1880
7P7-161 :	rôles de bord	n°401 à 675	1880
7P7-162 :	rôles de bord	n°1 à 200	1881
7P7-163 :	rôles de bord	n°201 à 400	1881
7P7-164 :	rôles de bord	n°401 à 639	1881
7P7-165 :	rôles de bord	n°1 à 200	1882
7P7-166 :	rôles de bord	n°201 à 400	1882
7P7-167 :	rôles de bord	n°401 à 665	1882
7P7-168 :	rôles de bord	n°1 à 200	1883
7P7-169 :	rôles de bord	n°201 à 400	1883
7P7-170 :	rôles de bord	n°401 à 660	1883
7P7-171 :	rôles de bord	n°1 à 200	1884
7P7-172 :	rôles de bord	n°201 à 400	1884
7P7-173 :	rôles de bord	n°401 à 645	1884
7P7-174 :	rôles de bord	n°1 à 200	1885
7P7-175 :	rôles de bord	n°201 à 400	1885
7P7-176 :	rôles de bord	n°401 à 684	1885
7P7-177 :	rôles de bord	n°1 à 200	1886
7P7-178 :	rôles de bord	n°201 à 400	1886
7P7-179 :	rôles de bord	n°401 à 693	1886
7P7-180 :	rôles de bord	n°1 à 230	1887

7P7-181 :	rôles de bord	n°231 à 460	1887
7P7-182 :	rôles de bord	n°461 à 698	1887
7P7-183 :	rôles de bord	n°1 à 230	1888
7P7-184 :	rôles de bord	n°231 à 460	1888
7P7-185 :	rôles de bord	n°461 à 695	1888
7P7-186 :	rôles de bord	n°1 à 230	1889
7P7-187 :	rôles de bord	n°231 à 460	1889
7P7-188 :	rôles de bord	n°461 à 686	1889
7P7-189 :	rôles de bord	n°1 à 225	1890
7P7-190 :	rôles de bord	n°226 à 450	1890
7P7-191 :	rôles de bord	n°451 à 678	1890
7P7-192 :	rôles de bord	n°1 à 230	1891
7P7-193 :	rôles de bord	n°231 à 440	1891
7P7-194 :	rôles de bord	n°441 à 654	1891
7P7-195 :	rôles de bord	n°1 à 220	1892
7P7-196 :	rôles de bord	n°221 à 440	1892
7P7-197 :	rôles de bord	n°441 à 653	1892
7P7-198 :	rôles de bord	n°1 à 220	1893
7P7-199 :	rôles de bord	n°221 à 440	1893
7P7-200 :	rôles de bord	n°441 à 669	1893
7P7-201 :	rôles de bord	n°1 à 220	1894
7P7-202 :	rôles de bord	n°221 à 440	1894
7P7-203 :	rôles de bord	n°441 à 663	1894
7P7-204 :	rôles de bord	n°1 à 220	1895
7P7-205 :	rôles de bord	n°221 à 440	1895
7P7-206 :	rôles de bord	n°441 à 651	1895
7P7-207 :	rôles de bord	n°1 à 237	1896
7P7-208 :	rôles de bord	n°238 à 469	1896

7P7-209 :	rôles de bord	n°470 à 698	1896
7P7-210 :	rôles de bord	n°1 à 240	1897
7P7-211 :	rôles de bord	n°241 à 470	1897
7P7-212 :	rôles de bord	n°471 à 705	1897
7P7-213 :	rôles de bord	n°1 à 250	1898
7P7-214 :	rôles de bord	n°251 à 500	1898
7P7-215 :	rôles de bord	n°501 à 751	1898
7P7-216 :	rôles de bord	n°1 à 235	1899
7P7-217 :	rôles de bord	n°236 à 470	1899
7P7-218 :	rôles de bord	n°471 à 720	1899
7P7-219 :	rôles de bord	n°74 à 245	1900

Les premiers numéros (rôles 1 à 73) manquent, volume abîmé par l'humidité.

7P7-220 :	rôles de bord	n°246 à 490	1900
7P7-221 :	rôles de bord	n°491 à 728	1900
7P7-222 :	rôles de bord	n°1 à 238	1901
7P7-223 :	rôles de bord	n°239 à 364	1901
7P7-224 :	rôles de bord	n°365 à 476	1901
7P7-225 :	rôles de bord	n°477 à 713	1901
7P7-226 :	rôles de bord	n°1 à 239	1902
7P7-227 :	rôles de bord	n°240 à 478	1902
7P7-228 :	rôles de bord	n°487 à 716	1902
7P7-229 :	rôles de bord	n°1 à 185	1903
7P7-230 :	rôles de bord	n°186 à 370	1903
7P7-231 :	rôles de bord	n°371 à 555	1903
7P7-232 :	rôles de bord	n°640 à 740	1903

Le début du volume , correspondant aux numéros de rôles 556 à 639, manque.

7P7-233 :	rôles de bord	n°1 à 276	1904
7P7-234 :	rôles de bord	n°280 à 548	1904

7P7-235 :	rôles de bord	n°556 à 772	1904
7P7-236 :	rôles de bord	n°1 à 200	1905
7P7-237 :	rôles de bord	n°201 à 400	1905
7P7-238 :	rôles de bord	n°401 à 600	1905
7P7-239 :	rôles de bord	n°601 à 833	1905
7P7-240 :	rôles de bord	n°1 à 209	1906
7P7-241 :	rôles de bord	n°210 à 416	1906
7P7-242 :	rôles de bord	n°417 à 625	1906
7P7-243 :	rôles de bord	n°626 à 831	1906
7P7-244 :	rôles de bord	n°1 à 209	1907
7P7-245 :	rôles de bord	n°210 à 416	1907
7P7-246 :	rôles de bord	n°417 à 625	1907
7P7-247 :	rôles de bord	n°626 à 830	1907
7P7-248 :	rôles de bord	n°1 à 209	1908
7P7-249 :	rôles de bord	n°210 à 416	1908
7P7-250 :	rôles de bord	n°417 à 625	1908
7P7-251 :	rôles de bord	n°626 à 846	1908
7P7-252 :	rôles de bord	n°1 à 199	1909
7P7-253 :	rôles de bord	n°200 à 400	1909
7P7-254 :	rôles de bord	n°401 à 600	1909
7P7-255 :	rôles de bord	n°601 à 800	1909
7P7-256 :	rôles de bord	n°1 à 200	1910
7P7-257 :	rôles de bord	n°201 à 400	1910
7P7-258 :	rôles de bord	n°401 à 600	1910
7P7-259 :	rôles de bord	n°601 à 805	1910
7P7-260 :	rôles de bord	n°1 à 200	1911
7P7-261 :	rôles de bord	n°201 à 400	1911
7P7-262 :	rôles de bord	n°401 à 665	1911

7P7-263 :	rôles de bord	n°1 à 199	1912
7P7-264 :	rôles de bord	n°200 à 399	1912
7P7-265 :	rôles de bord	n°400 à 599	1912
7P7-266 :	rôles de bord	n°600 à 720	1912
7P7-267 :	rôles de bord	n°1 à 199	1913
7P7-268 :	rôles de bord	n°200 à 428	1913
7P7-269 :	rôles de bord	n°429 à 656	1913
7P7-270 :	rôles de bord	n°1 à 175	1914
7P7-271 :	rôles de bord	n°176 à 350	1914
7P7-272 :	rôles de bord	n°351 à 525	1914
7P7-273 :	rôles de bord	n°526 à 698	1914
7P7-274 :	rôles de bord	n°1 à 199	1915
7P7-275 :	rôles de bord	n°200 à 400	1915
7P7-276 :	rôles de bord	n°401 à 602	1915
7P7-277 :	rôles de bord	n°1 à 180	1916
7P7-278 :	rôles de bord	n°181 à 355	1916
7P7-279 :	rôles de bord	n°1 à 183	1917
7P7-280 :	rôles de bord	n°184 à 366	1917
7P7-281 :	rôles de bord	n°1 à 200	1918
7P7-282 :	rôles de bord	n°201 à 402	1918

Le tome 3 de l'année 1918 (entre les n°403 et 600) manque.

7P7-283 :	rôles de bord	n°601 à 800	1918
7P7-284 :	rôles de bord	n°1 à 236	1919
7P7-285 :	rôles de bord	n°237 à 472	1919
7P7-286 :	rôles de bord	n°1 à 182	1920
7P7-287 :	rôles de bord	n°183 à 367	1920
7P7-288 :	rôles de bord	n°368 à 548	1920
7P7-289 :	rôles de bord	n°1 à 200	1921

7P7-290 :	rôles de bord	n°201 à 400	1921
7P7-291 :	rôles de bord	n°401 à 618	1921
7P7-292 :	rôles de bord	n°1 à 220	1922
7P7-293 :	rôles de bord	n°221 à 440	1922
7P7-294 :	rôles de bord	n°441 à 650	1922
7P7-295 :	rôles de bord	n°1 à 166	1923
7P7-296 :	rôles de bord	n°167 à 332	1923
7P7-297 :	rôles de bord	n°333 à 499	1923
7P7-298 :	rôles de bord	n°500 à 666	1923
7P7-299 :	rôles de bord	n°1 à 170	1924
7P7-300 :	rôles de bord	n°171 à 340	1924
7P7-301 :	rôles de bord	n°341 à 510	1924
7P7-302 :	rôles de bord	n°511 à 682	1924
7P7-303 :	rôles de bord	n°1 à 175	1925
7P7-304 :	rôles de bord	n°176 à 350	1925
7P7-305 :	rôles de bord	n°351 à 525	1925
7P7-306 :	rôles de bord	n°526 à 700	1925
7P7-307 :	rôles de bord	n°1 à 175	1926
7P7-308 :	rôles de bord	n°176 à 350	1926
7P7-309 :	rôles de bord	n°351 à 525	1926
7P7-310 :	rôles de bord	n°526 à 702	1926
7P7-311 :	rôles de bord	n°1 à 179	1927
7P7-312 :	rôles de bord	n°180 à 358	1927
7P7-313 :	rôles de bord	n°359 à 536	1927
7P7-314 :	rôles de bord	n°537 à 715	1927
7P7-315 :	rôles de bord	n°1 à 178	1928
7P7-316 :	rôles de bord	n°179 à 357	1928
7P7-317 :	rôles de bord	n°358 à 536	1928

7P7-318 :	rôles de bord	n°537 à 715	1928
7P7-319 :	rôles de bord	n°1 à 180	1929
7P7-320 :	rôles de bord	n°181 à 360	1929
7P7-321 :	rôles de bord	n°361 à 540	1929
7P7-322 :	rôles de bord	n°541 à 721	1929
7P7-323 :	rôles de bord	n°1 à 188	1930
7P7-324 :	rôles de bord	n°189 à 377	1930
7P7-325 :	rôles de bord	n°378 à 566	1930
7P7-326 :	rôles de bord	n°567 à 754	1930
7P7-327 :	rôles de bord	n°1 à 183	1931
7P7-328 :	rôles de bord	n°184 à 368	1931
7P7-329 :	rôles de bord	n°369 à 552	1931
7P7-330 :	rôles de bord	n°553 à 736	1931
7P7-331 :	rôles de bord	n°1 à 184	1932
7P7-332 :	rôles de bord	n°185 à 368	1932
7P7-333 :	rôles de bord	n°369 à 553	1932
7P7-334 :	rôles de bord	n°554 à 733	1932
7P7-335 :	rôles de bord	n°1 à 197	1933
7P7-336 :	rôles de bord	n°198 à 395	1933
7P7-337 :	rôles de bord	n°396 à 595	1933
7P7-338 :	rôles de bord	n°596 à 791	1933
7P7-339 :	rôles de bord	n°1 à 200	1934
7P7-340 :	rôles de bord	n°201 à 400	1934
7P7-341 :	rôles de bord	n°401 à 600	1934
7P7-342 :	rôles de bord	n°601 à 814	1934
7P7-343 :	rôles de bord	n°1 à 199	1935
7P7-344 :	rôles de bord	n°200 à 399	1935
7P7-345 :	rôles de bord	n°400 à 600	1935

7P7-346 :	rôles de bord	n°601 à 826	1935
7P7-347 :	rôles de bord	n°1 à 200	1936
7P7-348 :	rôles de bord	n°201 à 400	1936
7P7-349 :	rôles de bord	n°401 à 600	1936
7P7-350 :	rôles de bord	n°601 à 830	1936

7P7-350 : à consulter avec précaution. En attente de restauration ou de numérisation.

7P7-351 :	rôles de bord	n°1 à 200	1937
7P7-352 :	rôles de bord	n°201 à 400	1937
7P7-353 :	rôles de bord	n°401 à 600	1937
7P7-354 :	rôles de bord	n°601 à 823	1937
7P7-355 :	rôles de bord	n°1 à 200	1938
7P7-356 :	rôles de bord	n°201 à 400	1938
7P7-357 :	rôles de bord	n°401 à 600	1938
7P7-358 :	rôles de bord	n°601 à 765	1938

2 - Syndicat de Doëlan (1914-1938)

7P7-359 :	rôles de bord	n°1 à 135	1914
7P7-360 :	rôles de bord	n°136 à 267	1914
7P7-361 :	rôles de bord	n°1 à 130	1915
7P7-362 :	rôles de bord	n°131 à 260	1915
7P7-363 :	rôles de bord	n°1 à 156	1916
7P7-364 :	rôles de bord	n°1 à 159	1917
7P7-365 :	rôles de bord	n°1 à 175	1918
7P7-366 :	rôles de bord	n°1 à 186	1919
7P7-367 :	rôles de bord	n°1 à 115	1920
7P7-368 :	rôles de bord	n°116 à 230	1920
7P7-369 :	rôles de bord	n°1 à 140	1921

7P7-370 :	rôles de bord	n°141 à 267	1921
7P7-371 :	rôles de bord	n°1 à 135	1922
7P7-372 :	rôles de bord	n°136 à 271	1922
7P7-373 :	rôles de bord	n°1 à 135	1923
7P7-374 :	rôles de bord	n°136 à 265	1923
7P7-375 :	rôles de bord	n°1 à 135	1924
7P7-376 :	rôles de bord	n°136 à 271	1924
7P7-377 :	rôles de bord	n°1 à 178	1925
7P7-378 :	rôles de bord	n°1 à 135	1926
7P7-379 :	rôles de bord	n°136 à 269	1926
7P7-380 :	rôles de bord	n°1 à 140	1927
7P7-381 :	rôles de bord	n°141 à 282	1927
7P7-382 :	rôles de bord	n°1 à 140	1928
7P7-383 :	rôles de bord	n°141 à 287	1928
7P7-384 :	rôles de bord	n°1 à 140	1929
7P7-385 :	rôles de bord	n°141 à 267	1929
7P7-386 :	rôles de bord	n°1 à 140	1930
7P7-387 :	rôles de bord	n°141 à 268	1930
7P7-388 :	rôles de bord	n°1 à 122	1931
7P7-389 :	rôles de bord	n°123 à 252	1931
7P7-390 :	rôles de bord	n°1 à 120	1932
7P7-391 :	rôles de bord	n°121 à 250	1932
7P7-392 :	rôles de bord	n°1 à 130	1933
7P7-393 :	rôles de bord	n°131 à 245	1933
7P7-394 :	rôles de bord	n°1 à 114	1934
7P7-395 :	rôles de bord	n°115 à 249	1934
7P7-396 :	rôles de bord	n°1 à 130	1935
7P7-397 :	rôles de bord	n°131 à 252	1935

7P7-398 :	rôles de bord	n°1 à 130	1936
7P7-399 :	rôles de bord	n°131 à 245	1936
7P7-400 :	rôles de bord	n°1 à 122	1937
7P7-401 :	rôles de bord	n°123 à 244	1937
7P7-402 :	rôles de bord	n°1 à 120	1938
7P7-403 :	rôles de bord	n°121 à 232	1938

7P8 : Autres documents (1855-1992)

7P8-1 : Fragment de registre des entrées et des sorties de bâtiments 1883-1893

1 - Etablissements de pêche (1913-1944)

7P8-2 : matricule des établissements de pêche (Concarneau) 1923-1951

7P8-3 : matricule des établissements de pêche (Doëlan) 1913-1944

7P8-4 : suppression d'établissements de pêche 1913-1942

7P8-5 : récolte du goémon 1838-1927

7P8-19 : créations 1920-1940

suppressions, rejets

enquêtes

7P8-20 : rivière Le Maos et baie de la Forêt 1920-1940

plans de concessions de pêche

dossiers d'exploitations d'établissements de pêche

7P8-21 : créations et autorisations d'exploitation 1923-1927

7P8-22 : créations et autorisations d'exploitation 1928-1933

7P8-23 : créations et autorisations d'exploitation 1934-1939

7P8-24 : créations et autorisations d'exploitation 1940-1944

2 - Écoles de pêche (1881-1992)

7P8-6 : École de pêche de Concarneau : demande de subvention 1929-1949

École de pêche de Névez

École de pêche de Saint-Philibert

7P8-7 : Coopérative des patrons-pêcheurs de Concarneau 1937-1939

7P8-8 :	Extraction de sable autour de la Laïta	avant 1940
	- Ancienne réglementation	1881-1924
	- Amendements marins	
	- 3 cartes	
7P8-9 :	Station de pilotage : réglementation	
7P8-10 :	Bail – logement (gendarmerie maritime)	1937
7P8-11 :	Règlementation et contrôle sur la vente des pétards Girodin	1933-1938
7P8-12 :	Registre des inscrits maritimes, inscrits en navigation fictive	1928-1962
7P8-13 :	Registre des disparus	1900-1992
7P8-14 :	ENIM : legs Adam	avant 1940
7P8-15 :	Société de secours aux familles	1935-1939
7P8-16 :	Crédit mutuel maritime	1934-1941

3 - Domaine public maritime (1855-1954)

7P8-17 :	servitudes sémaphoriques
	Terrains militaires
	Etude sur l'affaire Guillou (1855-1887)
	Concessions, occupations temporaires

4 - Délimitations du rivage (1881-1960)

7P8-18 :	Pont-Aven, Brigneau, Névez, Nizon, Merrien
	Concarneau, Beuzec-Conq
	La Forêt-Fouesnant

5 - Statistiques de pêche (1920-1942)

7P8-25 :	statistiques de pêche	1920-1942
	documentation pour l'administrateur de l'Inscription Maritime	
	notes et rapports sur l'industrie de la conserve	1941
	règlementation de pêche (huitres et moules)	
	rapport sur la pêche	

Tableau de concordance : anciennes et nouvelles cotes

ANCIENNE COTE	NOUVELLE COTE	ANCIENNE COTE	NOUVELLE COTE
7P1-1	7P7-1	7P1-41	7P7-43
7P1-2	7P7-2	7P1-42	7P7-44
7P1-3	7P7-3	7P1-43	7P7-45
7P1-4	7P7-4	7P1-44	7P7-46
7P1-5	7P7-5	7P1-45	7P7-47
7P1-6	7P7-6	7P1-46	7P7-48
7P1-7	7P7-7	7P1-47	7P7-49
7P1-8	7P7-8	7P1-48	7P7-50
7P1-9	7P7-9	7P1-49	7P7-51
7P1-10	7P7-10	7P1-50	7P7-52
7P1-10 bis	7P7-11	7P1-51	7P7-53
7P1-11	7P7-12	7P1-52	7P7-54
7P1-12	7P7-13	7P1-53	7P7-55
7P1-13	7P7-14	7P1-54	7P7-56
7P1-14	7P7-15	7P1-55	7P7-57
7P1-15	7P7-16	7P1-56	7P7-58
7P1-16	7P7-17	7P1-57	7P7-59
7P1-17	7P7-18	7P1-58	7P7-60
7P1-18	7P7-19	7P1-59	7P7-61
7P1-19	7P7-20	7P1-60	7P7-62
7P1-20	7P7-21	7P1-61	7P7-63
7P1-21	7P7-22	7P1-62	7P7-64
7P1-22	7P7-23	7P1-63	7P7-65
7P1-23	7P7-24	7P1-64	7P7-66
7P1-24	7P7-26	7P1-65	7P7-67
7P1-25	7P7-27	7P1-66	7P7-68
7P1-26	7P7-28	7P1-67	7P7-69
7P1-27	7P7-29	7P1-68	7P7-70
7P1-28	7P7-30	7P1-69	7P7-71
7P1-29	7P7-31	7P1-70	7P7-72
7P1-30	7P7-32	7P1-71	7P7-73
7P1-31	7P7-33	7P1-72	7P7-74
7P1-32	7P7-34	7P1-73	7P7-75
7P1-33	7P7-35	7P1-74	7P7-76
7P1-34	7P7-36	7P1-75	7P7-77
7P1-35	7P7-37	7P1-76	7P7-78
7P1-36	7P7-38	7P1-77	7P7-79
7P1-37	7P7-39	7P1-78	7P7-80
7P1-38	7P7-40	7P1-79	7P7-81
7P1-39	7P7-41	7P1-80	7P7-82
7P1-40	7P7-42	7P1-81	7P7-83
7P1-82	7P7-84	7P1-132	7P7-134

7P1-83	7P7-85	7P1-133	7P7-135
7P1-84	7P7-86	7P1-134	7P7-136
7P1-85	7P7-87	7P1-135	7P7-137
7P1-86	7P7-88	7P1-136	7P7-138
7P1-87	7P7-89	7P1-137	7P7-139
7P1-88	7P7-90	7P1-138	7P7-140
7P1-89	7P7-91	7P1-139	7P7-141
7P1-90	7P7-92	7P1-140	7P7-142
7P1-91	7P7-93	7P1-141	7P7-143
7P1-92	7P7-94	7P1-142	7P7-144
7P1-93	7P7-95	7P1-143	7P7-145
7P1-94	7P7-96	7P1-144	7P7-146
7P1-95	7P7-97	7P1-145	7P7-147
7P1-96	7P7-98	7P1-146	7P7-148
7P1-97	7P7-99	7P1-147	7P7-149
7P1-98	7P7-100	7P1-148	7P7-150
7P1-99	7P7-101	7P1-149	7P7-151
7P1-100	7P7-102	7P1-150	7P7-152
7P1-101	7P7-103	7P1-151	7P7-153
7P1-102	7P7-104	7P1-152	7P7-154
7P1-103	7P7-105	7P1-153	7P7-155
7P1-104	7P7-106	7P1-154	7P7-156
7P1-105	7P7-107	7P1-155	7P7-157
7P1-106	7P7-108	7P1-156	7P7-158
7P1-107	7P7-109	7P1-157	7P7-159
7P1-108	7P7-110	7P1-158	7P7-160
7P1-109	7P7-111	7P1-159	7P7-161
7P1-110	7P7-112	7P1-160	7P7-162
7P1-111	7P7-113	7P1-161	7P7-163
7P1-112	7P7-114	7P1-162	7P7-164
7P1-113	7P7-115	7P1-163	7P7-165
7P1-114	7P7-116	7P1-164	7P7-166
7P1-115	7P7-117	7P1-165	7P7-167
7P1-116	7P7-118	7P1-166	7P7-168
7P1-117	7P7-119	7P1-167	7P7-169
7P1-118	7P7-120	7P1-168	7P7-170
7P1-119	7P7-121	7P1-169	7P7-171
7P1-120	7P7-122	7P1-170	7P7-172
7P1-121	7P7-123	7P1-171	7P7-173
7P1-122	7P7-124	7P1-172	7P7-174
7P1-123	7P7-125	7P1-173	7P7-175
7P1-124	7P7-126	7P1-174	7P7-176
7P1-125	7P7-127	7P1-175	7P7-177
7P1-126	7P7-128	7P1-176	7P7-178
7P1-127	7P7-129	7P1-177	7P7-179
7P1-128	7P7-130	7P1-178	7P7-180
7P1-129	7P7-131	7P1-179	7P7-181
7P1-130	7P7-132	7P1-180	7P7-182
7P1-131	7P7-133	7P1-181	7P7-183
7P1-182	7P7-184	7P1-232	7P7-234

7P1-183	7P7-185	7P1-233	7P7-235
7P1-184	7P7-186	7P1-234	7P7-236
7P1-185	7P7-187	7P1-235	7P7-237
7P1-186	7P7-188	7P1-236	7P7-238
7P1-187	7P7-189	7P1-237	7P7-239
7P1-188	7P7-190	7P1-238	7P7-240
7P1-189	7P7-191	7P1-239	7P7-241
7P1-190	7P7-192	7P1-240	7P7-242
7P1-191	7P7-193	7P1-241	7P7-243
7P1-192	7P7-194	7P1-242	7P7-244
7P1-193	7P7-195	7P1-243	7P7-245
7P1-194	7P7-196	7P1-244	7P7-246
7P1-195	7P7-197	7P1-245	7P7-247
7P1-196	7P7-198	7P1-246	7P7-248
7P1-197	7P7-199	7P1-247	7P7-249
7P1-198	7P7-200	7P1-248	7P7-250
7P1-199	7P7-201	7P1-249	7P7-251
7P1-200	7P7-202	7P1-250	7P7-252
7P1-201	7P7-203	7P1-251	7P7-253
7P1-202	7P7-204	7P1-252	7P7-254
7P1-203	7P7-205	7P1-253	7P7-255
7P1-204	7P7-206	7P1-254	7P7-256
7P1-205	7P7-207	7P1-255	7P7-257
7P1-206	7P7-208	7P1-256	7P7-258
7P1-207	7P7-209	7P1-257	7P7-259
7P1-208	7P7-210	7P2-1	7P4-1
7P1-209	7P7-211	7P2-2	7P4-2
7P1-210	7P7-212	7P2-3	7P4-3
7P1-211	7P7-213	7P2-4	7P4-4
7P1-212	7P7-214	7P2-5	7P4-5
7P1-213	7P7-215	7P2-6	7P4-6
7P1-214	7P7-216	7P2-7	7P4-7
7P1-215	7P7-217	7P2-8	7P4-8
7P1-216	7P7-218	7P2-9	7P4-9
7P1-217	7P7-219	7P2-10	7P4-10
7P1-218	7P7-220	7P2-11	7P4-11
7P1-219	7P7-221	7P2-12	7P4-12
7P1-220	7P7-222	7P2-13	7P4-13
7P1-221	7P7-223	7P2-14	7P4-14
7P1-222	7P7-224	7P2-15	7P4-20
7P1-223	7P7-225	7P2-16	7P5-1
7P1-224	7P7-226	7P2-17	7P5-2
7P1-225	7P7-227	7P2-18	7P5-3
7P1-226	7P7-228	7P2-19	7P5-4
7P1-227	7P7-229	7P2-20	7P5-5
7P1-228	7P7-230	7P2-21	7P5-6
7P1-229	7P7-231	7P2-22	7P6-1
7P1-230	7P7-232	7P2-23	7P6-2
7P1-231	7P7-233	7P2-24	7P6-3
7P2-25	7P6-4	7P3-44	7P3-50

7P2-26	7P6-5	7P3-45	7P3-51
7P2-27	7P6-6	7P3-46	7P3-52
7P2-28	7P8-1	7P3-47	7P3-53
7P3-1	7P3-1	7P3-48	7P3-54
7P3-2	7P3-11	7P3-49	7P3-55
7P3-2 bis	7P3-12	7P3-50	7P3-56
7P3-3	7P3-13	7P3-51	7P3-57
7P3-4	7P3-14	7P3-52	7P3-58
7P3-4 bis	7P3-15	7P3-53	7P3-59
7P3-5	7P3-17	7P3-54	7P3-61
7P3-5 bis	7P3-16	7P3-55	7P3-62
7P3-6	7P3-7	7P3-56	7P3-63
7P3-7	7P3-8	7P3-57	7P3-64
7P3-8	7P3-9	7P3-58	7P3-65
7P3-9	7P3-2	7P3-59	7P3-66
7P3-10	7P3-121	7P3-60	7P3-67
7P3-11	7P3-122	7P3-61	7P3-68
7P3-12	7P3-125	7P3-62	7P3-69
7P3-13	7P3-202	7P3-63	7P3-70
7P3-14	7P3-203	7P3-64	7P3-71
7P3-15	7P3-19	7P3-65	7P3-73
7P3-16	7P3-21	7P3-66	7P3-99
7P3-17	7P3-23	7P3-67	7P3-101
7P3-18	7P3-3	7P3-68	7P3-102
7P3-19	7P3-5	7P3-69	7P3-103
7P3-20	7P3-6	7P3-70	7P3-104
7P3-21	7P3-123	7P3-71	7P3-105
7P3-22	7P3-119	7P3-72	7P3-106
7P3-23	7P3-120	7P3-73	7P3-107
7P3-24	7P3-24	7P3-74	7P3-108
7P3-25	7P3-25	7P3-75	7P3-118
7P3-26	7P3-26	7P3-76	7P3-201
7P3-27	7P3-27	7P3-77	7P3-198
7P3-28	7P3-28	7P3-78	7P3-199
7P3-29	7P3-29	7P3-79	7P3-200
7P3-30	7P3-30	7P4-1	7P7-359
7P3-31	7P3-31	7P4-2	7P7-360
7P3-32	7P3-32	7P4-3	7P7-362
7P3-33	7P3-33	7P4-4	7P7-363
7P3-34	7P3-34	7P4-5	7P7-364
7P3-35	7P3-36	7P4-6	7P7-365
7P3-36	7P3-42	7P4-7	7P7-366
7P3-37	7P3-43	7P4-8	7P7-369
7P3-38	7P3-44	7P4-9	7P7-370
7P3-39	7P3-45	7P4-10	7P7-371
7P3-40	7P3-46	7P4-11	7P7-372
7P3-41	7P3-47	7P4-12	7P7-373
7P3-42	7P3-48	7P4-13	7P7-374
7P3-43	7P3-49	7P4-14	7P7-375
7P4-15	7P7-376	7P5-13	7P1-13

7P4-16	7P7-377	7P5-14	7P1-14
7P4-17	7P7-378	7P5-15	7P1-15
7P4-18	7P7-380	7P5-16	7P1-16
7P4-19	7P7-381	7P5-17	7P1-17
7P4-20	7P7-382	7P5-18	7P1-18
7P4-21	7P7-383	7P5-19	7P1-19
7P4-22	7P7-385	7P5-20	7P1-20
7P4-23	7P3-127	7P5-21	7P1-21
7P4-24	7P3-128	7P5-22	7P1-22
7P4-25	7P3-126	7P5-23	7P1-23
7P4-26	7P3-129	7P5-24	7P1-24
7P4-27	7P3-130	7P5-25	7P1-25
7P4-28	7P3-131	7P5-26	7P1-26
7P4-29	7P3-132	7P5-27	7P1-27
7P4-30	7P3-133	7P5-28	7P1-28
7P4-31	7P3-134	7P5-29	7P1-29
7P4-32	7P3-141	7P5-30	7P1-30
7P4-33	7P3-142	7P5-31	7P1-31
7P4-34	7P3-143	7P5-32	7P1-32
7P4-35	7P3-144	7P5-33	7P1-33
7P4-36	7P3-145	7P5-34	7P1-34
7P4-37	7P3-146	7P5-35	7P1-35
7P4-38	7P3-147	7P5-36	7P1-36
7P4-39	7P3-148	7P5-37	7P1-37
7P4-40	7P3-149	7P5-38	7P1-38
7P4-41	7P3-150	7P5-39	7P1-39
7P4-42	7P3-151	7P5-40	7P1-40
7P4-43	7P3-152	7P5-41	7P1-41
7P4-44	7P3-153	7P5-42	7P1-42
7P4-45	7P3-154	7P5-43	7P1-43
7P4-46	7P3-156	7P5-44	7P1-44
7P4-47	7P3-182	7P5-45	7P1-45
7P4-48	7P3-183	7P5-46	7P1-46
7P4-49	7P3-184	7P5-47	7P1-47
7P5-1	7P1-1	7P5-48	7P1-48
7P5-2	7P1-2	7P5-49	7P1-49
7P5-3	7P1-3	7P5-50	7P1-50
7P5-4	7P1-4	7P5-51	7P1-51
7P5-5	7P1-5	7P5-52	7P1-52
7P5-6	7P1-6	7P5-53	7P1-53
7P5-7	7P1-7	7P5-54	7P1-54
7P5-8	7P1-8	7P5-55	7P1-55
7P5-9	7P1-9	7P5-56	7P1-56
7P5-10	7P1-10	7P5-57	7P1-57
7P5-11	7P1-11	7P5-58	7P1-58
7P5-12	7P1-12	7P5-59	7P1-59